



الجمهورية التونسية  
رئاسة الحكومة  
République Tunisienne  
Présidence du gouvernement



الهيئة الوطنية لمكافحة الإرهاب  
Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme



Institute for  
Economics  
& Peace



# ANALYSE ÉCONOMIQUE DE L'IMPACT DE L'EXTRÉMISME VIOLENT EN TUNISIE







التماسك للوقاية من العنف  
Cohésion pour prévenir la violence

## **ANALYSE ÉCONOMIQUE DE L'IMPACT DE L'EXTRÉMISME VIOLENT EN TUNISIE**

**SEPTEMBRE 2021**

Cette étude a été commanditée dans le cadre du partenariat entre la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Tunisie à travers le projet 'TARABOT – Cohésion pour prévenir la violence'. Le projet TARABOT vise à contribuer au renforcement de la résilience de l'Etat et de la société tunisienne à l'extrémisme violent à travers le développement et la mise en œuvre de politiques publiques gouvernementales contribuant à la prévention de l'extrémisme violent (PEV) conformément aux priorités établies dans la Stratégie Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme (SNLCET), et dans le respect des droits humains, avec une implication directe de la société civile et des acteurs locaux.

Le projet se concentre sur deux domaines :

- L'appui institutionnel pour l'établissement de mécanismes efficaces de l'ensemble du Gouvernement - à l'échelle nationale et locale - pour la PEV en Tunisie ;
- Le renforcement de l'implication d'acteurs non-étatiques (société civile et secteur privé) pour favoriser une approche globale de la société pour la PEV.



# Table des matières

---

Groupe de travail	07
Remerciements	07
Liste des graphiques et tableaux	08
Synthèse	09
Introduction	10

## **Partie 1 – Vue d’ensemble : impact économique de l’extrémisme violent menant au terrorisme aux niveaux mondial et régionaux (MENA et Afrique)**

12

Contexte mondial	15
Dépenses publiques de sécurité	17
Contexte régional : Moyen Orient et Afrique du Nord	18
Contexte régional : Afrique	19

## **Partie 2 – Analyse pays : impact macroéconomique de l’extrémisme violent en Tunisie**

20

Effets de l’extrémisme violent sur le PIB par habitant·e	23
Dépenses publiques de sécurité	27
Dépenses militaires	29
Dépenses de sécurité intérieure	30
Financement des dépenses de sécurité	30
Effet d’éviction sur l’investissement	33
Conséquences économiques dans le secteur du tourisme	36

## **Partie 3 – Répercussions sur les entreprises privées tunisiennes**

38

Extrémisme violent et environnement des affaires	42
Perceptions de la réponse de l’Etat tunisien face à l’extrémisme violent	45

## **Conclusion**

47

## **Références**

50



# Groupe de travail

---

Cette étude a été pilotée par le projet 'Tarabot – Cohésion pour prévenir la violence' du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Tunisie dans le cadre du partenariat avec la *Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme* (CNLCT). L'étude réunit les contributions de l'*Institute for Economics and Peace* (IEP) et d'une équipe nationale de recherche :

 **M. David Hammond**  
IEP

 **Mme Andrea Abel**  
IEP

 **M. Ghazi Boulila**  
Chercheur principal

 **M. Racem Mehdi**  
Assistant de recherche

 **Mme Emna Saidi**  
Assistante de recherche

 **Mme Haifa Ben Saoud**  
Consultante secteur privé et PEV

 **M. Massimo Fusato**  
PNUD Tunisie

 **M. Thibaut Girault**  
PNUD Tunisie

 **Mme Nesrine Ressaissi**  
PNUD Tunisie

# Remerciements

---

Les remerciements s'adressent à la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme à travers son ex-Président, M. Mounir Ksiksi, et le personnel qui a été directement impliqué dans l'étude, à savoir Mme Neila Feki, Mme Sonia Abassi et Mme Nourchène Mlahoua.

Le PNUD Tunisie remercie également l'ensemble des contributeur-riche-s à la préparation et révision de ce rapport, et en particulier M. Serge Stroobants (IEP) et Mme Samia Hamouda (PNUD).

Ce rapport a pu être réalisé avec le soutien de la Coopération suisse ainsi que des gouvernements de la Suède et des Pays Bas.

# Liste des graphiques et tableaux

<b>Figure 1 :</b> Composition de l'impact économique mondial du terrorisme entre 2010 et 2019 (en milliards de dollars US constants de 2019)	15
<b>Figure 2 :</b> Attaques, décès et impact économique du terrorisme en Tunisie	16
<b>Figure 3 :</b> Attaques, décès et impact économique du terrorisme au niveau mondial	17
<b>Figure 4 :</b> Attaques, décès et impact économique du terrorisme dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord	18
<b>Figure 5 :</b> Evolutions du PIB par habitant-e effectif et contrefactuel (en dinars tunisiens constants de 2010)	23
<b>Figure 6 :</b> Actes terroristes et d'extrémisme violent en Tunisie (1983-2018)	25
<b>Figure 7 :</b> Evolution des dépenses publiques de sécurité en Tunisie, de 1990 à 2019 (en dinars tunisiens constants de 2005)	27
<b>Figure 8 :</b> Evolution des dépenses militaires et de sécurité intérieure pour le fonctionnement de 1990 à 2019 (en prix constants de 2005)	28
<b>Figure 9 :</b> Evolution des dépenses militaires d'équipement de 1990 à 2019 (en dinars tunisiens constants de 2005)	29
<b>Figure 10 :</b> Evolution des dépenses de sécurité intérieure pour l'équipement de 1990 à 2019 (en dinars tunisiens constants de 2005)	30
<b>Figure 11 :</b> Evolution du déficit budgétaire et du total des dépenses publiques de sécurité de 2010 à 2018	31
<b>Figure 12 :</b> Evolution de la part des dépenses militaires, de sécurité intérieure, du secteur de l'industrie et de l'éducation dans le budget de l'Etat de 2010 à 2016	32
<b>Figure 13 :</b> Evolution de la FBCF de 1990 à 2018 (en dinars tunisiens constants de 2005)	33
<b>Figure 14 :</b> Taux moyen du marché monétaire entre janvier 2010 et janvier 2018	34
<b>Figure 15 :</b> Evolution du service de la dette publique et de sa composition de 2010 à 2018	35
<b>Figure 16 :</b> Evolution de l'épargne brute entre 2008 et 2018	36
<b>Figure 17 :</b> Evolution des recettes touristiques de 1994 à 2019 (en dinars tunisiens constants de 2005)	37



# Synthèse

---

**L'extrémisme violent est une entrave au développement économique en Tunisie** ; il a un coût direct en vies humaines et destructions physiques, il porte préjudice au climat des affaires ainsi qu'à la performance économique du pays, et les mesures de sécurité pour y faire face restreignent les investissements publics et privés dans des secteurs productifs.

En effet, les actes terroristes et d'extrémisme violent ont infligé, en Tunisie, **un coût humain et des dommages matériels qui sont estimés à 508 millions de dollars sur la période de 2011 à 2019**. 2015 s'affiche comme l'année où les effets du terrorisme ont été les plus lourds en termes de coûts humains (85 décès) et économiques, avec un impact estimé à 287 millions de dollars.

Au-delà de ces pertes en termes de vies humaines et de destructions de biens, l'extrémisme violent porte préjudice à la performance économique du pays. En moyenne, l'impact estimé de l'extrémisme violent en Tunisie est de **-0,9 points de croissance annuelle du PIB par habitant-e sur la période de 2011 à 2018**, avec un pic survenu en 2013 (-1,36 points de croissance du PIB par habitant-e). Ces effets sont particulièrement ressentis dans le secteur du tourisme, pilier de l'économie tunisienne ; à titre d'exemple, **en 2015, la Tunisie a enregistré une baisse de 35,6% de ses recettes touristiques**.

Les effets de l'extrémisme violent se mesurent également à travers leur **impact sur l'environnement des affaires** en alimentant un **climat d'insécurité**. En 2016, la situation sécuritaire était ainsi perçue par le secteur privé comme le second facteur contribuant à la dégradation de l'environnement des affaires (ITCEQ). Ce sentiment d'insécurité est synonyme d'un **climat d'incertitude** et de **méfiance**, mais aussi de **dégradation de l'image** de la Tunisie à l'international, ce qui a des conséquences sur la **perte de débouchés** pour les activités exportatrices, sur les **investissements étrangers** et sur les perceptions de la **clientèle touristique**.

Pour faire face à l'extrémisme violent et lutter contre le terrorisme, les **dépenses publiques de sécurité ont augmenté de 95% entre 2010 et 2019**, en passant de 1.567,9 millions à 3.059,7 millions de dinars tunisiens. Leur part dans le budget de l'Etat est passée de 12% en 2010 à 24% en 2016, et ce au détriment d'investissements publics dans des secteurs productifs, mais aussi **au détriment de l'investissement privé** (effet d'éviction indirecte).

Sur le court terme, ces mesures sécuritaires ont l'adhésion et la confiance des agents du secteur privé. Mais, dans un contexte de superposition des crises et de prolongation de la menace d'extrémisme violent, un niveau de dépenses sécuritaires aussi élevé n'est pas soutenable dans la durée. Il est dans l'intérêt des entreprises tunisiennes de s'engager avec l'Etat et la société civile dans **une réponse holistique à l'extrémisme violent qui soit plus équilibrée entre impératifs sécuritaires et enjeux de développement** à travers, par exemples, la modernisation de l'économie ou le renforcement de la résilience du climat des affaires.

# Introduction

« En définissant les objectifs de développement durable destinés à orienter notre action au cours des 15 prochaines années, les États Membres ont attiré l'attention sur le fait que l'extrémisme violent menaçait de réduire à néant une grande partie des progrès accomplis au cours des dernières décennies en matière de développement. En exploitant les problèmes de développement, comme les inégalités, la pauvreté et la mauvaise gouvernance, l'extrémisme violent attise le mécontentement, créant ainsi un cercle vicieux qui touche tout particulièrement les groupes marginalisés. »

*Secrétaire Général des Nations Unies –  
Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (2016)*

En 2019, l'impact du terrorisme sur l'économie mondiale était évalué à 26,4 milliards de dollars (IEP, 2020). Ce phénomène et l'extrémisme violent dont il est dérivé sont des entraves à la réalisation des **Objectifs de Développement Durables (ODD)**, ils compromettent la paix et la sécurité globale et portent atteinte à l'exercice des droits humains. De même, ils participent à la réduction de l'activité économique (notamment dans des secteurs vulnérables tel que le tourisme), à la contraction des investissements, au ralentissement des échanges internationaux, à la dégradation du climat des affaires ainsi qu'à l'augmentation des dépenses improductives des Etats dans le domaine sécuritaire.

A l'instar des autres pays dans le monde, la Tunisie est directement confrontée à la menace d'extrémisme violent qui pose des défis pour la sécurité publique, la stabilité politique et le processus général de relance économique. L'adoption, en 2016, d'une Stratégie Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme (SNLCET) a pour vision de fédérer tous les intervenants nationaux parmi les pouvoirs publics et les acteurs sociétaux (société civile, secteur privé, communauté scientifique, etc.) dans la réalisation de ses objectifs déclinés à travers 4 piliers ; la prévention, la protection, la poursuite et la réponse.

L'impact de l'extrémisme violent sur l'économie tunisienne et sur les entreprises privées reste une problématique sous-étudiée dans la littérature. Dès lors, il est difficile de concevoir des pistes de partenariat avec le secteur privé en l'absence de données quantifiées mesurant les conséquences de l'extrémisme violent sur la performance économique, ou d'études de perceptions de son impact sur le climat des affaires ou encore sur la réponse de l'État à l'extrémisme violent. Dans ce contexte, la collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé s'est limitée à des initiatives éparses, majoritairement dominées par le pilier de protection (ex : amélioration de la sécurité des sites touristiques).

Cette étude est donc une **contribution au débat public pour repenser les formes d'engagement du secteur privé dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent**. Elle est une opportunité pour les décideurs publics d'intégrer les entrepreneur-se-s dans la révision des priorités nationales définies dans la SNLCET.

Pour ce faire, la recherche quantifie les coûts directs de l'extrémisme violent en termes de pertes humaines et de destructions physiques en Tunisie, et elle situe cette mesure dans une perspective comparative mondiale et régionale (Partie 1). De plus, l'étude examine, de façon croisée, une série d'indicateurs permettant de quantifier les conséquences de l'extrémisme violent sur la performance de l'économie du pays, mais aussi de mesurer le poids des dépenses publiques sécuritaires (Partie 2). La recherche recueille également les perceptions de 46 entrepreneur-e-s vis-à-vis des conséquences de l'extrémisme violent sur l'environnement des affaires, mais aussi vis-à-vis de la réponse de l'Etat tunisien à l'extrémisme violent (Partie 3).

Cette analyse soutient ainsi un engagement du secteur privé auprès des pouvoirs publics dans une réponse holistique à l'extrémisme violent qui fasse l'équilibre entre les mesures sécuritaires et les solutions de développement.

# Partie 1.

**VUE D'ENSEMBLE :**  
IMPACT ECONOMIQUE  
DE L'EXTREMISME  
VIOLENT MENANT  
AU TERRORISME AUX  
NIVEAUX MONDIAL  
ET REGIONAUX (MENA  
ET AFRIQUE)

## PRINCIPAUX CONSTATS

- En 2019, **l'impact économique du terrorisme en Tunisie était évalué à 26,39 millions de dollars** (soit 0,07% du PIB), contre **287 millions de dollars en 2015** (soit 0,78% du PIB). Le pays se classe au 49ème rang mondial (sur 163 pays) en termes d'impact du terrorisme en 2019, et au 7ème rang régional pour le continent africain sur la période 2007-2016
- **L'impact économique mondial du terrorisme en 2019 était de 26,4 milliards de dollars** (en dollars US constants de 2019), soit 0,25% du PIB mondial. Ce niveau est en baisse progressive depuis 2014 où il avait atteint le pic de 0,48% du PIB mondial.
- Entre 2010 et 2019, l'impact économique du terrorisme dans la région du **Moyen Orient et d'Afrique du Nord s'élève à 234 milliards de dollars, soit la région la plus affectée avec 52% du total mondial des coûts économiques du terrorisme.**
- La **part annuelle attribuée à la région Afrique** dans l'impact économique mondial du terrorisme est passée de **3,1% en 2007 à 49,2% en 2019.**

Cette partie offre une perspective globale de l'impact économique de l'extrémisme violent menant au terrorisme qui permet de situer la Tunisie dans une démarche comparative.

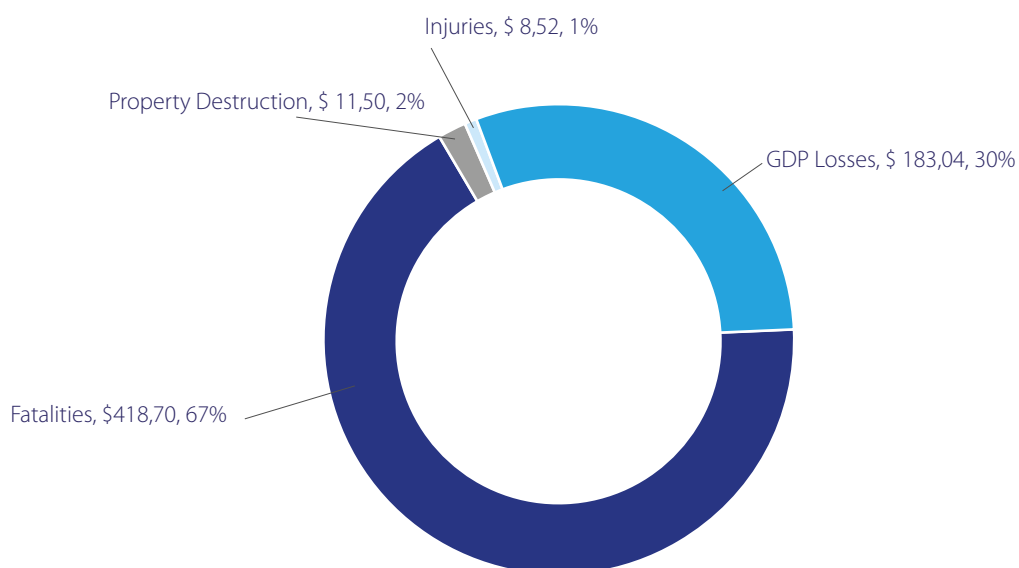
L'évaluation de l'impact de l'extrémisme violent sur l'économie rencontre des défis méthodologiques liés à la disponibilité limitée de données nationales et/ou micro-économiques qui puissent être comparées dans un cadre analytique harmonisé au niveau global. Cette évaluation peut ainsi se faire soit à travers des études de cas par pays (voir partie 2), soit aux moyens d'une **approche par coûts unitaires** qui permette une comparaison entre pays.

Face à cette difficulté, l'Institute for Economics and Peace a développé un modèle de mesure par coûts unitaires qui calcule l'impact du terrorisme au niveau mondial à travers quatre éléments : les coûts associés aux décès, les coûts associés aux blessures, les coûts associés à la destruction de biens matériels, et les pertes en PIB.

## CONTEXTE MONDIAL

L'Institute for Economics and Peace évalue l'impact économique mondial du terrorisme à 26,4 milliards de dollars pour l'année 2019 (soit 0,25% du PIB mondial), pour un total de 621 milliards de dollars entre 2010 et 2019 (en dollars US constants de 2019). Sur cette période, les deux tiers de l'impact économique mondial du terrorisme peuvent être attribués aux décès quand la part des pertes de PIB s'élèvent à 183,04 milliards de dollars, soit 30% du total (graphique 1).

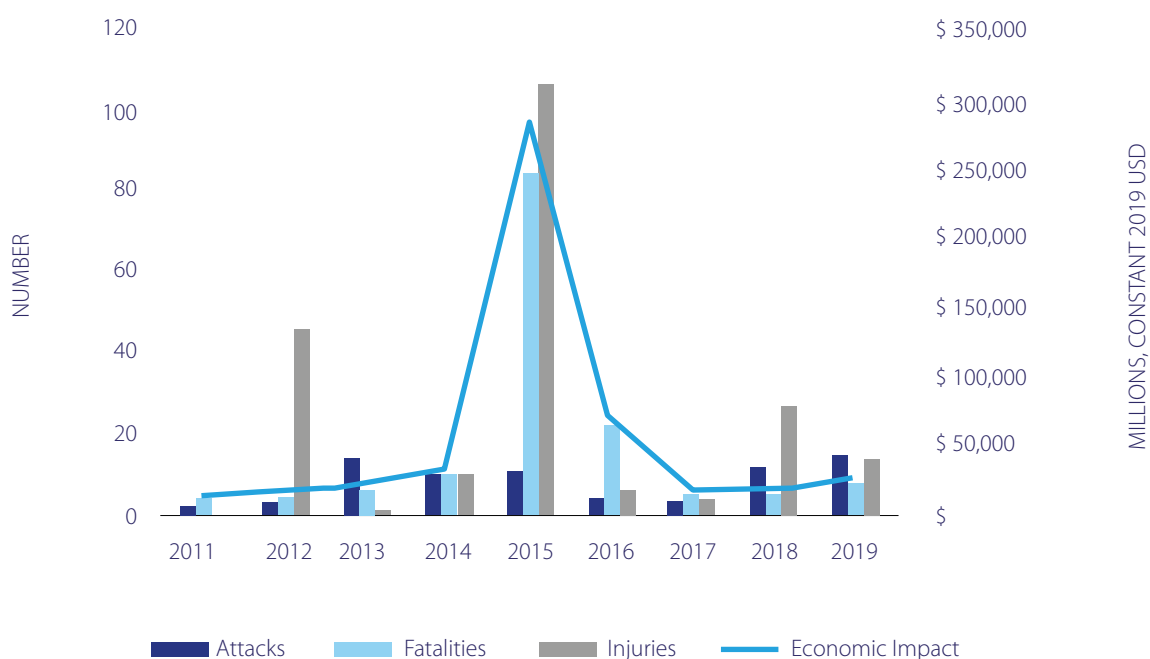
**FIGURE 1 : COMPOSITION DE L'IMPACT ECONOMIQUE MONDIAL DU TERRORISME ENTRE 2010 ET 2019 (EN MILLIARDS DE DOLLARS US CONSTANTS DE 2019)**



Source : Institute for Economics and Peace

En 2019, la Tunisie se situait à la 49ème place des pays les plus affectés par le terrorisme selon le Global Terrorism Index (sur un total de 163 pays), entrant dans la catégorie des pays avec un faible impact du terrorisme (15 attaques enregistrées pour 8 personnes tuées et 14 blessées). L'impact économique du terrorisme en Tunisie était alors de 26,39 millions de dollars (soit 0,07% du PIB). Pour la période de 2011 à 2019, son impact total était estimé à 508 millions de dollars, dont 97% sont associés aux décès. 2015 est estimée comme l'année où les effets du terrorisme ont été les plus lourds en termes de coûts humains (85 décès) et économiques, avec un impact estimé à 287 millions de dollars (soit 0,78% du PIB). Ce score correspond à trois actes terroristes majeurs dans l'histoire contemporaine tunisienne avec les tueries de masse du Bardo (24 décès) et de Sousse (39 décès) ainsi que l'attaque ciblée contre la Garde présidentielle (12 victimes).

FIGURE 2 : ATTAQUES, DECES ET IMPACT ECONOMIQUE DU TERRORISME EN TUNISIE



Source : Institute for Economics and Peace

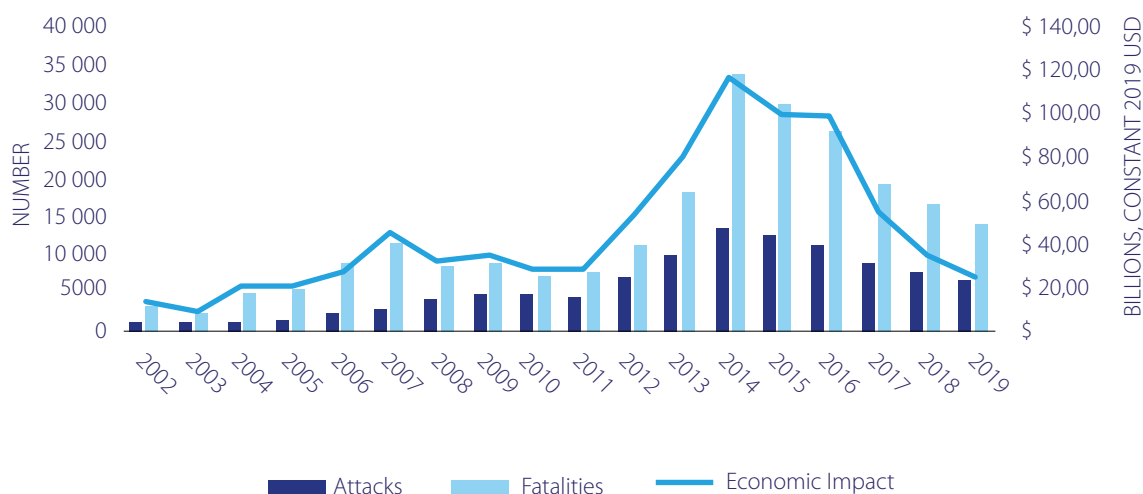
L'année 2001 a marqué un tournant en termes d'impact économique du terrorisme à l'échelle globale (73 milliards de dollars), principalement en lien avec les pertes (calculées selon les variables de décès/blessures et de dégâts matériels) consécutives aux attaques du 11 septembre 2001.

Ensuite, le graphique 3 met en évidence, sur la période de 2002 à 2019, deux pics majeurs du coût économique mondial du terrorisme :

- De 2005 à 2008, en lien avec l'augmentation des violences liées au conflit insurrectionnel irakien.
- De 2011 à 2017, avec un pic majeur en 2014. Cette troisième vague est associée à quatre pays en situation de conflit prolongé (Syrie, Irak, Libye et Afghanistan) et aux activités de deux groupes en particulier ; l'Organisation État Islamique et Boko Haram.



**FIGURE 3 : ATTAQUES, DECES ET IMPACT ECONOMIQUE DU TERRORISME AU NIVEAU MONDIAL**



Source : Institute for Economics and Peace

La Tunisie a été affectée principalement par le second pic du coût économique mondial du terrorisme (voir graphique 2), mais des événements sporadiques associés au terrorisme mondial ont aussi des connexions avec le premier pic (attaque de Soliman en 2007) et même les répercussions globales suivant 2001 (attaque de la Ghriba en 2002). Leurs conséquences économiques sont étudiées de manière plus granulaire dans la seconde partie.

## DÉPENSES PUBLIQUES DE SÉCURITÉ

Les coûts économiques du terrorisme s'intègrent également au sein des dépenses publiques de sécurité qui s'élevaient, en 2019 et à l'échelle mondiale, à un total estimé de 20.000 milliards de dollars. Ce chiffre est resté relativement constant depuis 2010, avec une augmentation notable des dépenses de sécurité intérieure de 7.070 milliards de dollars en 2015 à 8.200 milliards en 2019.

Les dépenses publiques de sécurité peuvent être financées à travers trois leviers :

- L'endettement, ce qui augmente l'impact économique de la violence sur le long terme en raison des intérêts cumulés sur la dette.

- L'impôt, ce qui constitue une option impopulaire peu faisable sur le plan politique et longue à mettre en œuvre.
- Le réajustement des ressources allouées à d'autres secteurs, notamment avec la réduction des dépenses liées aux fonctions productives (ex : infrastructures) et sociales (ex : éducation).

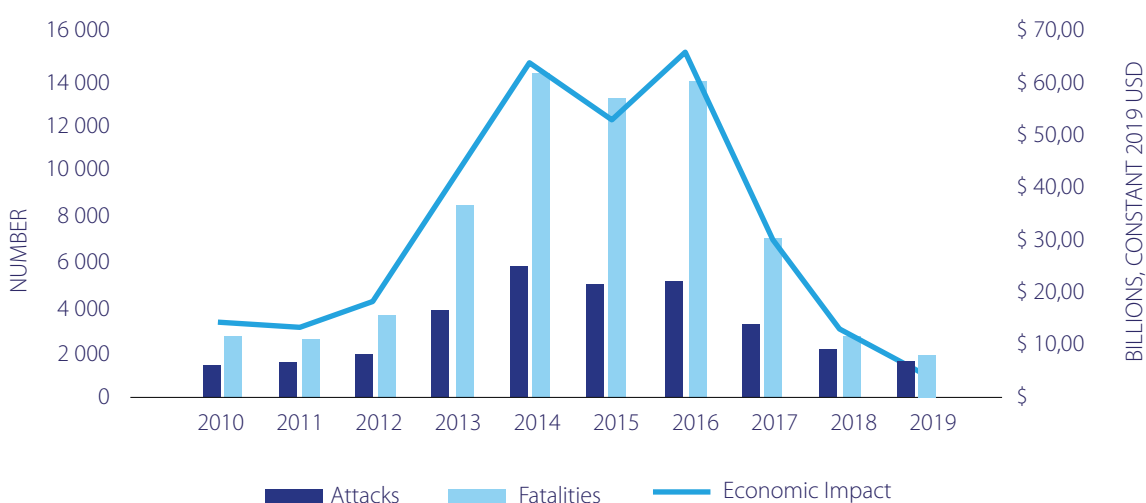
La partie 2 étudie dans le détail l'évolution des dépenses publiques de sécurité en Tunisie et leur mode de financement. A l'image de la tendance globale, les dépenses publiques de sécurité ont aussi augmenté en Tunisie à partir de 2011, tout comme leur part dans le budget de l'Etat

## CONTEXTE RÉGIONAL : MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

En relation avec le deuxième pic du coût économique mondial du terrorisme, il est pertinent de situer d'abord la Tunisie dans une perspective régionale de part une tendance commune à la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (MENA).

Entre 2010 et 2019, la région MENA a en effet comptabilisé 52% du total de l'impact économique du terrorisme à l'échelle mondiale, soit 324 milliards de dollars, alors que la région ne compte que pour 4% du PIB mondial et 6% de la population globale. L'impact est avant tout humain avec 84% de ces coûts qui peuvent être attribués aux décès.

**FIGURE 4 : ATTAQUES, DECES ET IMPACT ECONOMIQUE DU TERRORISME DANS LA REGION DU MOYEN ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD**



Source : Institute for Economics and Peace

Le graphique 4 montre une augmentation rapide de l'impact économique du terrorisme dans la région entre 2011 et 2014, année où ses coûts ont atteint le pic de 2,23% du PIB, avant de retrouver leur niveau d'origine à partir de 2016, jusqu'à atteindre un niveau inférieur à celui d'origine en 2018 et 2019.

Au total, 22.700 milliards de dollars ont été alloués aux dépenses sécuritaires de 2010 à 2019 dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, atteignant un pic de 2.740 milliards de dollars en 2016.

## CONTEXTE RÉGIONAL : AFRIQUE

---

En 2019, l'impact économique du terrorisme en Afrique était estimé à 13 milliards de dollars, soit 49,2% du total au niveau mondial alors que la région ne comptait que pour 3,1% de ce même total en 2007. Au cours de la dernière décennie, l'impact économique du terrorisme en Afrique est estimé à 171,7 milliards de dollars.

Cette estimation prudente serait bien supérieure si elle couvrait d'autres coûts indirects. Le bureau Afrique du PNUD Tunisie et l'Institute for Economics and Peace ont édité, en 2019, une analyse plus large des coûts de l'extrémisme violent menant au terrorisme pour la région de laquelle les données-clefs suivantes sont extraites :

- De 2007 à 2016, la Tunisie arrive au 7ème rang régional en termes d'impact économique du terrorisme avec un coût total estimé à 498 millions de dollars (en dollars US constants de 2017). En haut de la liste, on trouve la Libye (2ème à 5,2 milliards de dollars) et le Nigéria (1er avec 98 milliards de dollars).
- Sur une sélection de 18 pays couverts par l'étude, les Etats ont consacré un budget total de 259 milliards de dollars à leurs dépenses sécuritaires entre 2007 et 2018. La part des dépenses militaires dans le budget des Etats a toutefois diminué, passant en moyenne de 8,4% en 2007 à 7,5% en 2014. La Tunisie fait toutefois figure d'exception, avec une hausse de ses dépenses militaires (voir partie 2).
- Entre 2007 et 2016, l'impact économique lié aux déplacements de populations et de réfugiés dans les zones d'activisme des groupes extrémistes violents est estimé à 312,7 milliards de dollars.

# Partie 2.

**ANALYSE PAYS :**  
IMPACT  
MACROECONOMIQUE  
DE L'EXTREMISME  
VIOLENT EN TUNISIE

## PRINCIPAUX CONSTATS

- Les **dépenses de sécurité comptaient pour 24% du budget de l'Etat en 2016, soit deux fois plus qu'en 2010**, pour un total de 2.967,6 millions de dinars tunisiens. Le financement de ces secteurs économiquement improductifs s'est fait au détriment d'une part dans le budget de l'Etat plus faible pour les autres ministères tels que l'éducation (20% en 2013 contre 25% en 2010) ou l'industrie (9% en 2016 contre 24% en 2013).
- Le financement des dépenses de sécurité a aussi été une charge majeure sur le déficit budgétaire, notamment entre 2011 et 2013. Sur cette période, les dépenses publiques ont été financées prioritairement par la dette interne. Or, dans un contexte de contraction du stock d'épargne nationale disponible, ce mode de financement aurait joué un **effet d'éviction au détriment de l'investissement privé**.
- En moyenne, l'impact estimé de l'extrémisme violent en Tunisie est de **-0,9 points de croissance annuelle du PIB par habitant-e sur la période de 2011 à 2018**, avec un pic survenu en 2013 (-1,36 points de croissance du PIB par habitant-e). A titre indicatif, le PIB effectif par habitant-e n'a progressé en moyenne que de +0,7% par an entre 2011 et 2019.
- **En 2015, la Tunisie a enregistré une baisse de 35,6% de ses recettes touristiques**. Celles-ci ont également diminué de 15,6% en 2002 et de 4% en 2013. Ces baisses coïncident avec (1) des attaques ciblant des lieux touristiques (attentats de la Ghriba en 2002, du Bardo et de Sousse en 2015), (2) des pics majeurs dans les violences liées au terrorisme à l'échelle globale (11/09/2001, conflits prolongés dans la région MENA depuis 2011) et (3) la médiatisation, à l'international, des violences politiques en Tunisie de 2012-2013 (attaque de l'ambassade américaine, assassinats politiques).

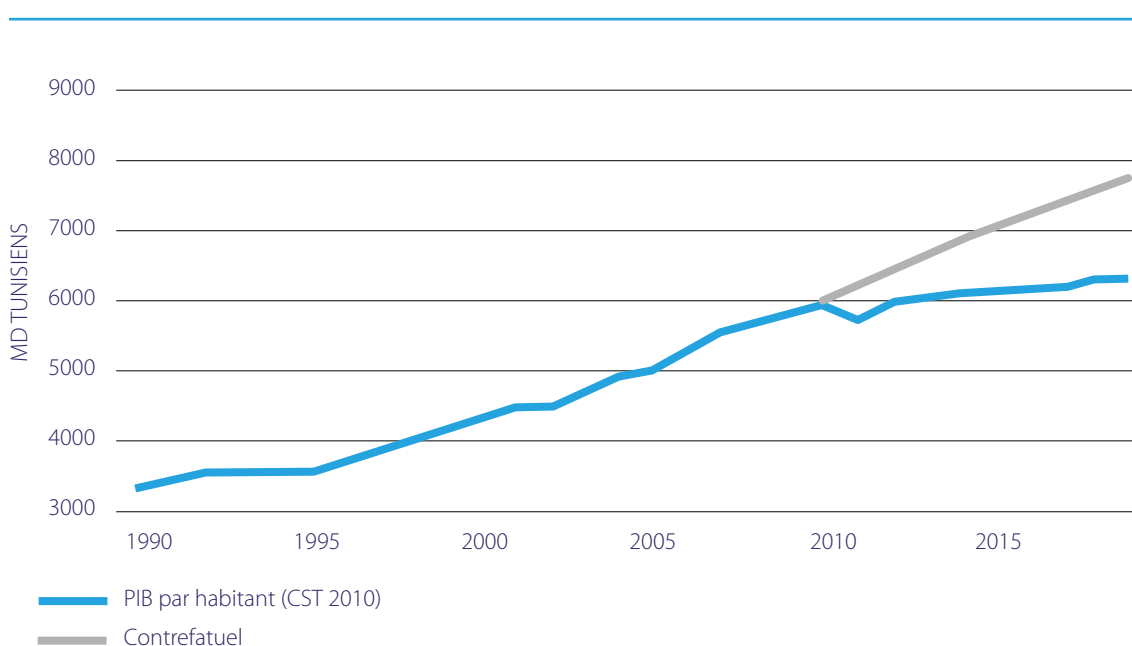
Le modèle développé par l'Institute for Economics and Peace ne donne qu'une estimation prudente des coûts économiques de l'extrémisme violent fondée sur un modèle de coût unitaire s'appuyant sur des variables pour lesquelles des données fiables peuvent être collectées et comparées au niveau global. A l'échelle d'analyse nationale, ce modèle est limité et ne couvre pas tous les coûts indirects liés à l'extrémisme violent.

La présente section constitue donc un effort pour saisir les conséquences macroéconomiques indirectes de l'extrémisme violent sur une série d'indicateurs-clefs en Tunisie à travers une **étude de cas-pays**.

# EFFETS DE L'EXTRÉMISME VIOLENT SUR LE PIB PAR HABITANT·E

Le PIB réel par habitant·e était, en 2010, de l'ordre de 5.928,824 dinars tunisiens. Il a augmenté entre 2011 et 2019 à un taux annuel moyen de +0,7% pour atteindre 6.305,324 dinars tunisiens en 2019, soit une hausse de 376,5 dinars tunisiens en 10 ans (graphique 5 – en dinars tunisiens constants de 2010).

**FIGURE 5 : EVOLUTIONS DU PIB PAR HABITANT·E EFFECTIF ET CONTREFACTUEL (EN DINARS TUNISIENS CONSTANTS DE 2010)**



Source : Banque Mondiale et calculs des auteurs·es

Le graphique 5 montre un point d'inflexion en 2011 avec un ralentissement du rythme de la croissance du PIB réel par habitant·e par rapport à la période 1990-2010 où le taux annuel moyen s'élevait à +3,28%. Une analyse contrefactuelle de l'évolution du PIB par habitant·e prenant le scénario d'une continuité dans le rythme de croissance ayant prévalu entre 1990 et 2010 permet d'estimer que le PIB par habitant·e aurait pu atteindre 7.765,245 dinars tunisiens en 2019, soit 1.459,921 dinars tunisiens de plus que le PIB par habitant·e effectif.

Ce ralentissement de la croissance du PIB par habitant·e ne peut pas être imputé exclusivement à l'extrémisme violent et au terrorisme ; les conséquences durables de la crise économique et financière mondiale de 2008 ainsi que l'instabilité sociale et politique postrévolutionnaire constituent un ensemble de chocs qui ont ébranlé les structures de l'économie tunisienne.

Une analyse économétrique est donc réalisée pour isoler l'impact des actes de terrorisme et d'extrémisme violent sur l'évolution du PIB par habitant·e.

## ENCADRE 1 :

# NOTE METHODOLOGIQUE SUR L'ANALYSE ECONOMETRIQUE DE L'IMPACT DES ACTES DE TERRORISME ET D'EXTREMISME VIOLENT SUR L'EVOLUTION DU PIB PAR HABITANT·E

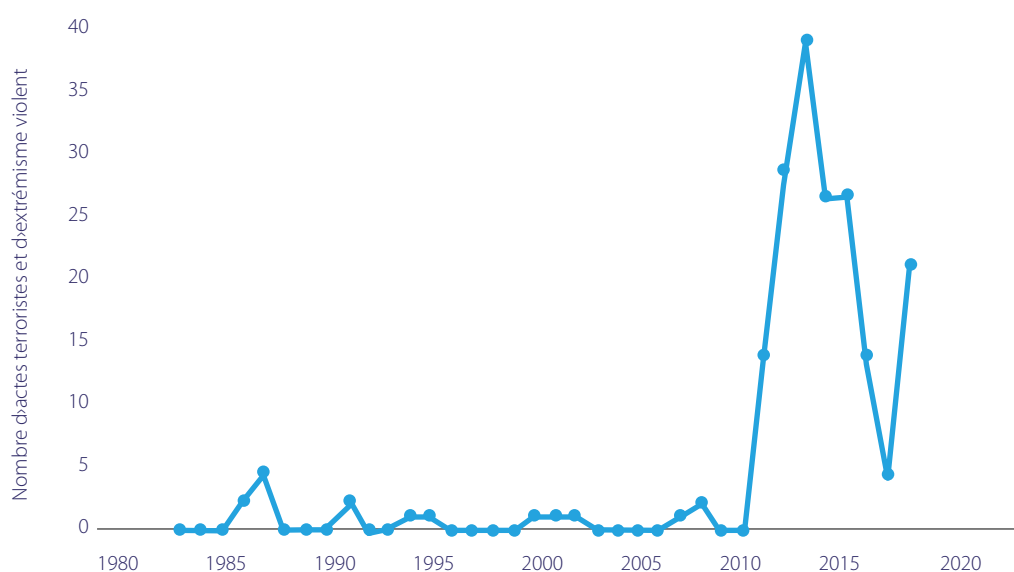
Le point de départ des analyses économétriques qui suivent est la constitution d'une **base de données sur les actes terroristes et d'extrémisme violent qui recense 171 évènements** classés selon leur date, leur localisation, la cible ainsi que le nombre de décès et de blessés.

Cette base de données prend comme référence le Global Terrorism Database et a été complétée par les auteur·e·s pour y intégrer, à travers une recherche documentaire, les manifestations de violences sociétales et politiques (ex : destructions de mausolées et lieux saints, agressions de personnalités publiques et/ou académiques, etc.) attribuées à des groupes extrémistes violents.

Les analyses économétriques isolent la variable du nombre d'actes terroristes et d'extrémisme violent par année (graphique 6). Cette démarche n'incorpore donc pas le niveau de violence (nombre de décès/blessés) et/ou de destruction liés à ces actes, et encore moins les effets psychologiques disproportionnés (en comparaison aux résultats purement physiques) de ce type de violence. Cette limitation méthodologique invite donc à une lecture prudente des effets sur le PIB par habitant·e.



**FIGURE 6 : ACTES TERRORISTES ET D'EXTREMISME VIOLENT EN TUNISIE (2018-1983)**



Source : Global Terrorism Database complétée par les auteur-e-s

Les actes terroristes et d'extrémisme violent sont ajoutés au modèle empirique des déterminants de la croissance du PIB par habitant-e pour les analyses économétriques. Celui-ci repose sur le modèle de Solow (1956) augmenté par le capital humain, l'ouverture économique et les dépenses publiques.

Le taux de croissance de la production réelle par habitant  $g$  est donc expliqué, d'après la théorie néoclassique, par le taux d'investissement ( $I/PIB$ ), le taux de croissance de la population plus le taux d'amortissement ( $n+\delta$ ) et le terme d'erreurs ( $\mu$ ), la constante capturant ce qui échappe à l'explication de la croissance :

$$g = \text{constante} + a_0 \log \frac{I}{PIB} + a_1 \log \frac{X+M}{PIB} + a_2 \log (n+\delta) + a_3 \log (scol) + a_4 D + a_5 \log \frac{G}{PIB} + a_6 ATV + \mu$$

avec :

- $g$  : la variable endogène qui est le taux de croissance du PIB réel par tête d'habitant,
- $I/PIB$  : le taux d'investissement,
- $(X+M)/PIB$  : le taux d'ouverture,
- $n$  : le taux de croissance de la population,
- $\delta$  : le taux d'amortissement égal 0,05,
- $scol$  : le taux de scolarisation net primaire,
- $D$  : une variable muette qui prend la valeur 0 avant 2011 et 1 après 2010, pour capturer l'effet de la révolution,
- $G/PIB$  : la part des dépenses publiques par rapport au PIB,
- $GM/PIB$  : la part des dépenses publiques militaires par rapport au PIB,
- $ATV$  : le nombre d'actes de terrorisme et de violence
- $\mu$  : le terme d'erreur

La méthodologie adoptée est celle de Sandler, Arce & Enders (2005) qui consiste à calculer la différence entre (i) la valeur contrefactuelle du taux de croissance du PIB par habitant-e qui aurait été réalisée en l'absence de l'augmentation du nombre d'actes terroristes et d'extrémisme violent, et (ii) le niveau du PIB par habitant-e prédit par le modèle (encadré 1).`

Dans un premier temps, le modèle empirique adopté (encadré 1) permet de construire un scénario 1 de référence du taux de croissance annuelle du PIB par habitant-e qui intègre les effets de la variable des actes terroristes et d'extrémisme violent, y-compris de leur augmentation à partir de 2011.

Dans un second temps, les mêmes coefficients du scénario 1 de référence sont réutilisés mais en corrigeant la variable des actes terroristes et d'extrémisme violent selon l'hypothèse d'une occurrence similaire à la situation avant 2011. Le résultat est donc un scénario 2 contrefactuel de l'évolution du PIB par habitant-e sans l'augmentation des actes terroristes et d'extrémisme violent.

**TABLEAU 1 : COMPARAISON DE LA CROISSANCE ANNUELLE DU PIB PAR HABITANT-E ENTRE LE SCENARIO 1 ET LE SCENARIO 2 (EN %)**

Année	Scénario 1 : croissance annuelle du PIB par habitant-e intégrant la hausse des actes de terrorisme et d'extrémisme violent	Scénario 2 : croissance annuelle du PIB par habitant-e sans hausse des actes de terrorisme et d'extrémisme violent	Ecart entre scénario 1 et scénario 2 (en points)
2010	4,12%	4,12%	/
2011	1,80%	2,51%	-0,71
2012	1,79%	3,03%	-1,24
2013	1,03%	2,39%	-1,36
2014	1,31%	2,53%	-1,22
2015	0,05%	0,98%	-0,93
2016	-0,09%	0,24%	-0,33
2017	0,05%	0,83%	-0,78
2018	0,76%	1,37%	-0,61

Source : Calculs des auteurs-s

L'écart entre les taux de croissance du PIB par habitant-e dans chaque scénario permet de mesurer l'impact de l'augmentation des actes de terrorisme et d'extrémisme violent à partir de 2011 (tableau 1).

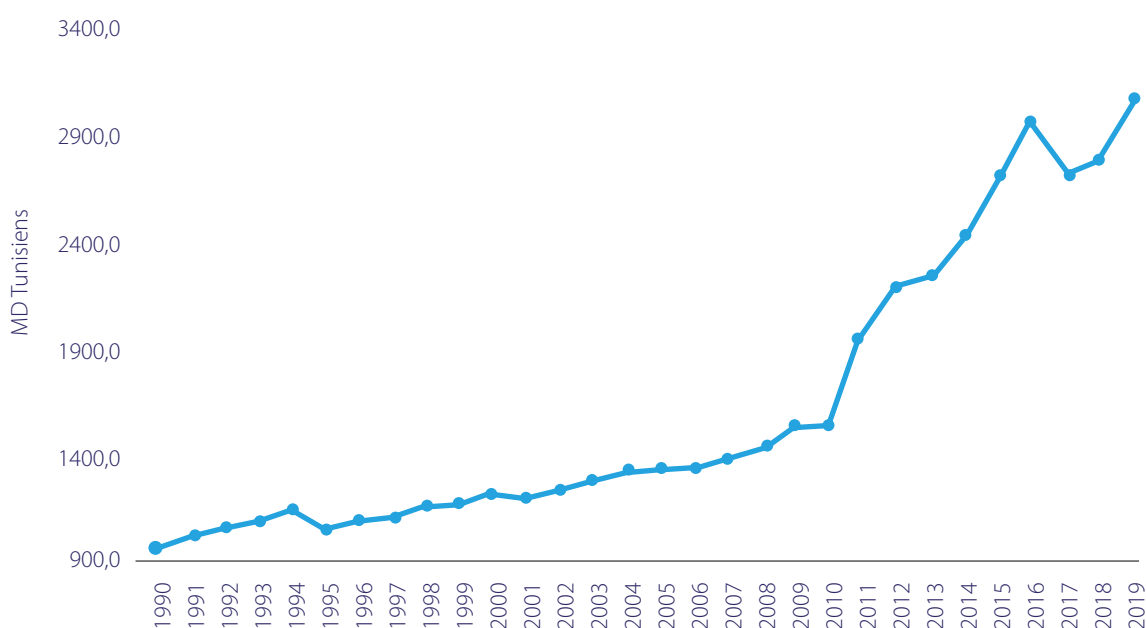
**En moyenne, la perte annuelle de croissance du PIB par habitant-e qui peut être imputée aux actes terroristes et d'extrémisme violent est ainsi estimée à -0,9 points.**

Les pertes annuelles les plus élevées que le modèle empirique permet d'observer sont survenues en 2013 (-1,36 points du taux de croissance du PIB par habitant-e), 2012 (-1,24 points) et 2014 (-1,22 points).

## DÉPENSES PUBLIQUES DE SÉCURITÉ

Les dépenses publiques de sécurité ont connu une expansion rapide à partir de 2011. Cumulées, les dépenses de sécurité intérieure et militaires, de fonctionnement et d'équipement, ont augmenté de 95% entre 2010 et 2019, en passant de 1.567,9 millions à 3.059,7 millions de dinars tunisiens (graphique 7 - prix constants de 2005). A titre de comparaison, ces dépenses de sécurité n'avaient augmenté que de 26% entre 2000 et 2009.

**FIGURE 7 : EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES DE SECURITE EN TUNISIE, DE 1990 A 2019 (EN DINARS TUNISIENS CONSTANTS DE 2005)**

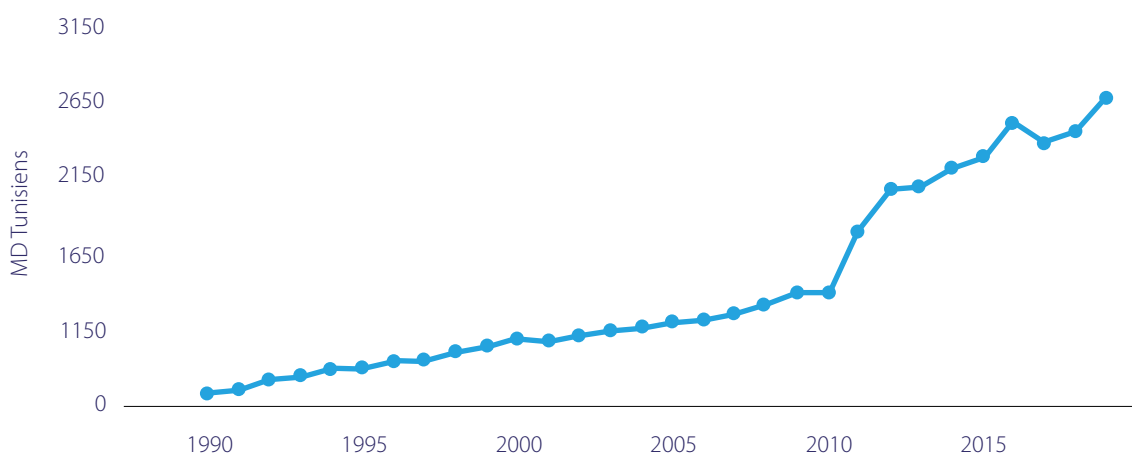


Source : Institut National de la Statistique

Il n'est pas possible de calculer précisément les dépenses de sécurité intérieure et militaires dédiées strictement à la lutte antiterroriste. L'armée nationale et les forces de sécurité intérieure ont été engagées dans la gestion de crises et de risques qui n'ont pas de lien direct avec la lutte antiterroriste et qui couvrent des facteurs conjoncturels tels que la lutte contre les trafics illicites, la prise en charge de la crise des réfugiés libyens, l'émigration clandestine, etc. Toutefois, une analyse croisée des discours officiels (communiqués de presse, débats au Parlement, projets de lois de finances des Ministères de l'Intérieur et de la Défense) montre que la menace sécuritaire posée par l'extrémisme violent est systématiquement utilisée comme premier argument justifiant les dépenses de type sécuritaire.

Le principal facteur conjoncturel qui limite une lecture directe des effets de la lutte antiterroriste dans les dépenses sécuritaires est l'augmentation de la masse salariale dans le cadre de la politique de recrutements au sein des Ministères de l'Intérieur et de la Défense. Le graphique 8 montre en effet une hausse soudaine de 52% des dépenses sécuritaires de fonctionnement entre 2010 et 2012 avant de retrouver un rythme comparable à la période prérévolutionnaire de 2013 à 2019.

**FIGURE 8 : EVOLUTION DES DEPENSES MILITAIRES ET DE SECURITE INTERIEURE POUR LE FONCTIONNEMENT DE 1990 A 2019 (EN PRIX CONSTANTS DE 2005)**



Source : Institut National de la Statistique

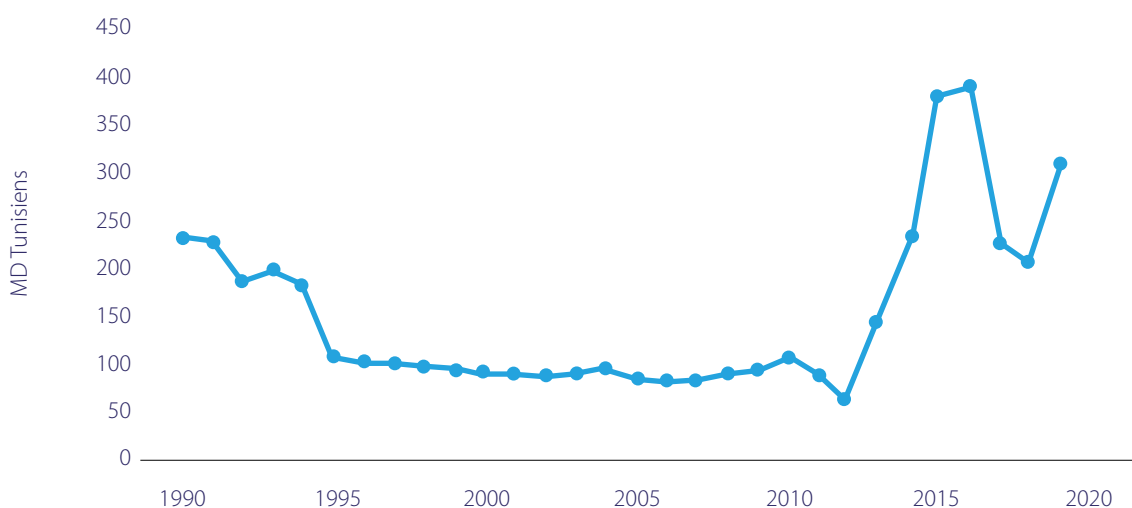
Les analyses qui suivent se concentreront donc en priorité sur les dépenses d'investissement (hors dons et aides étrangères) pour neutraliser les effets de ce facteur conjoncturel non pertinent. En revanche, un second facteur conjoncturel a eu un impact sur les dépenses d'investissement ; la dégradation du taux de change entre le dinar tunisien et le dollar US. Les équipements de sécurité étant importés, la dépréciation de la monnaie a amplifié l'augmentation des dépenses publiques de sécurité dédiées aux investissements qui ont, ainsi, pesé davantage dans le budget de l'Etat.

## DÉPENSES MILITAIRES

En prix constants de 2005, les dépenses militaires d'équipement atteignent un total de 2 milliards de dinars tunisiens entre 2011 et 2019, avec un pic atteint de 391,2 millions de dinars tunisiens en 2016. Ce titre de dépense a été multiplié par 3,5 en une décennie, passant d'un budget annuel de 85,1 millions (2011) à 305,8 millions de dinars tunisiens (2019) à prix constants de 2005.

Les dépenses militaires d'équipement ont connu une hausse brutale de 2013 à 2015 avec des taux de croissance annuelle de +120,3% en 2013, +65,6% en 2014 et +62% en 2015 (graphique 9 – en dinars tunisiens constants de 2005). Malgré un infléchissement en 2016 et une baisse en 2017 et 2018, elles restent à un niveau nettement plus élevé que la période 1990-2012.

**FIGURE 9 : EVOLUTION DES DEPENSES MILITAIRES D'EQUIPEMENT DE 1990 A 2019 (EN DINARS TUNISIENS CONSTANTS DE 2005)**



Source : Institut National de la Statistique

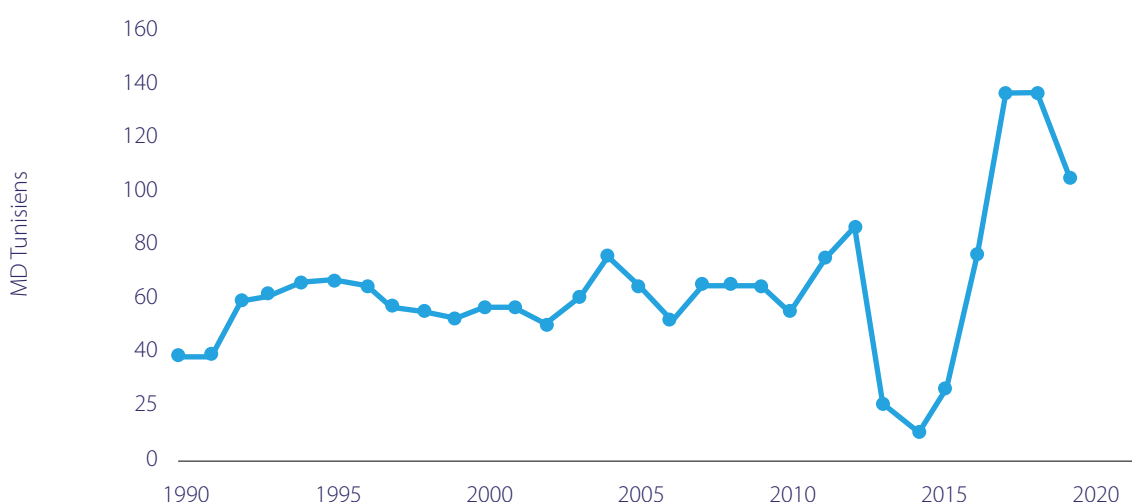
En plus des effets de l'instabilité croissante au niveau régional (conflit libyen), l'augmentation conséquente des dépenses militaires d'équipement peut être située dans un contexte de modernisation de l'armée, et ce alors que l'institution militaire avait été marginalisée sous le régime autoritaire pour minimiser son influence sur la sphère politique (à l'instar d'autres pays de la région MENA avec un historique de coups d'état militaires). Le renouvellement des équipements militaires et la réforme des institutions de défense sont justifiés par les pouvoirs publics dans une conjoncture de nouvelles menaces sécuritaires, avec une priorité donnée à la lutte contre le terrorisme et à la sécurisation des frontières.

## DÉPENSES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

En prix constants de 2005, les dépenses de sécurité intérieure pour l'équipement atteignent un total de 671 millions de dinars tunisiens entre 2011 et 2019, avec un pic atteint de 136,8 millions de dinars tunisiens en 2017 et 2018. Ce titre de dépenses a augmenté de 40,5% de 2011 à 2019, passant d'un budget annuel de 74 millions à 104 millions de dinars tunisiens à prix constants de 2005.

Les dépenses de sécurité intérieure pour l'équipement suivent une évolution symétriquement opposée à celle des dépenses militaires au même titre entre 2012 et 2014. En effet, alors que les dépenses militaires d'équipement annuelles ont augmenté de 120,3% et 65,6% en 2013 et 2014, elles diminuaient de 77,9% et 43,7% dans le domaine de la sécurité intérieure. Inversement, les dépenses de sécurité intérieure ont augmenté de +140,2% en 2015, de +190,5% en 2016 et de +80,6% en 2017.

**FIGURE 10 : EVOLUTION DES DEPENSES DE SECURITE INTERIEURE POUR L'EQUIPEMENT DE 1990 À 2019 (EN DINARS TUNISIENS CONSTANTS DE 2005)**



Source : Institut National de la Statistique

## FINANCEMENT DES DÉPENSES DE SÉCURITÉ

Des dépenses de sécurité excessives, c'est-à-dire avec un coût financier supérieur aux avantages tirés de l'amélioration de la sécurité, sont économiquement improductives, d'autant plus qu'elles consistent en l'achat de matériel et de services dont la société n'aurait pas besoin en l'absence de menace (ici, la menace terroriste). Bien qu'elles soient un facteur contribuant à améliorer le sentiment de sécurité essentiel à un bon environnement des affaires (voir partie 3), les dépenses

publiques de sécurité mobilisent des ressources de l'Etat déjà exsangues au dépend de secteurs productifs (infrastructures, industrie, etc.) et sociaux (éducation, santé, etc.).

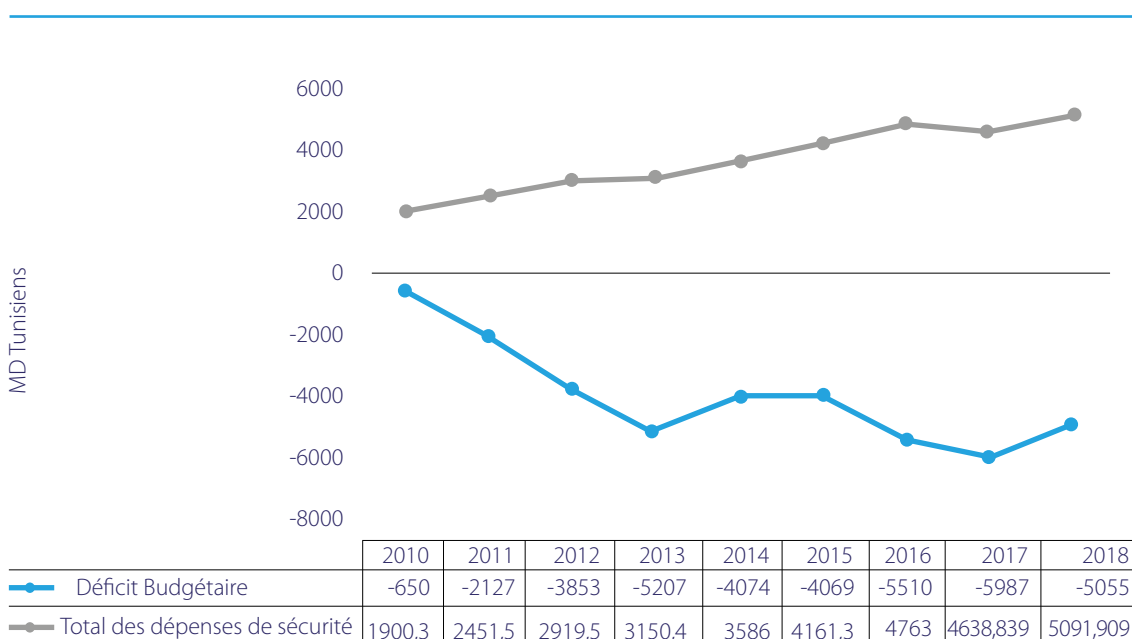
### Financement par l'endettement

En Tunisie, la première hypothèse pour le financement de la hausse des dépenses publiques de sécurité est liée à l'endettement ; le graphique 11 montre en effet une augmentation progressive des dépenses publiques de sécurité alors que, dans le même temps, le déficit budgétaire s'est dégradé. L'augmentation des dépenses publiques de sécurité n'est pas responsable à elle-seule de l'endettement (le principal facteur pouvant être imputé au poids de l'augmentation de la masse salariale sur le budget de l'Etat), mais elle est un élément aggravant.

Ainsi, de 2010 à 2018, le déficit budgétaire (à prix courants) s'est dégradé, passant de -650 millions (soit 1% du PIB) à -5.055 millions de dinars tunisiens (soit 4,9% du PIB), soit une hausse de 677,7%. Dans le même temps, les dépenses totales de sécurité (à prix courants) ont augmenté de 167,9%, passant de 3% du PIB en 2010 à 4,8% du PIB en 2018.

L'année 2016 vient appuyer cette hypothèse de manière manifeste ; après deux années consécutives où le déficit budgétaire semblait indiquer une amélioration (-4.074,3 millions et -4.069,3 millions de dinars tunisiens en 2014 et 2015) suite à une dégradation de 2010 à 2013, celui-ci rechute de -26,1% à -5.510,4 millions de dinars tunisiens en 2016 (soit 6,1% du PIB contre 5% en 2014 et 4,8% en 2015). Dans le même temps, de 2015 à 2016, le cumul des dépenses de sécurité augmentait de 8,6%, passant de 2.712,7 millions (soit 4,9% du PIB) à 2.967,6 millions (soit 5,3% du PIB) de dinars tunisiens.

**FIGURE 11 : EVOLUTION DU DEFICIT BUDGETAIRE ET DU TOTAL DES DEPENSES PUBLIQUES DE SECURITE DE 2010 A 2018**

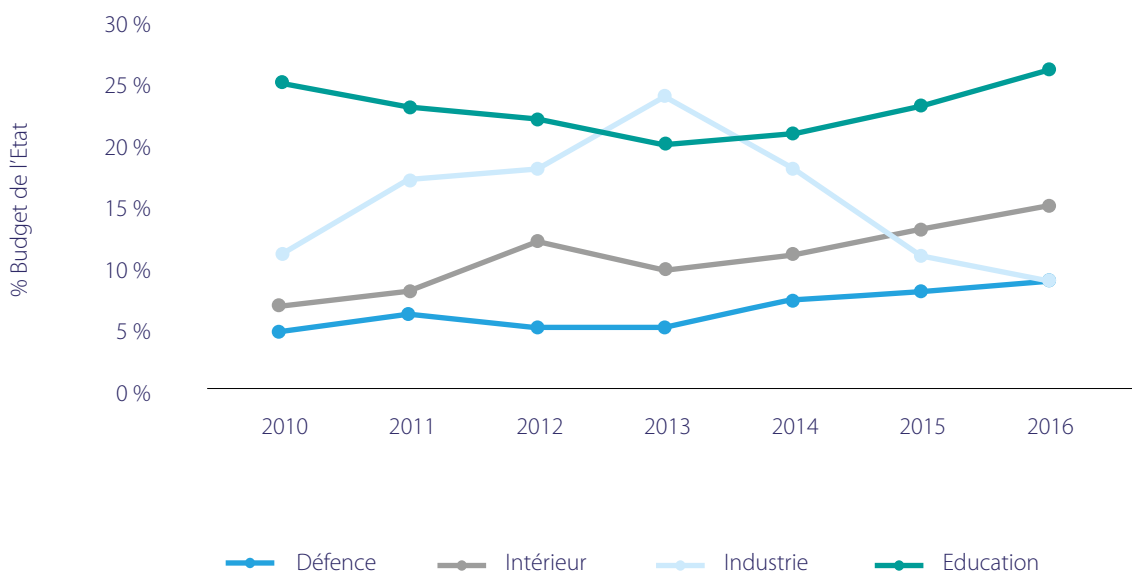


Sources : Ministère des Finances et Institut National de la Statistique

### Financement par la réallocation budgétaire

Le second levier ayant permis de financer la hausse des dépenses publiques de sécurité a été la redistribution de la part du budget de l'Etat allouée à des domaines productifs ou sociaux au bénéfice de la même part destinée aux Ministères de l'Intérieur et de la Défense. En effet, de 2010 à 2016, la part du budget de l'Etat attribuée à ces deux ministères a été multipliée par 2 et a augmenté de 12 points (de 7% à 15% pour le Ministère de l'Intérieur, et de 5% à 9% pour le Ministère de la Défense). Dans le même temps, la part du budget alloué au Ministère de l'Education diminuait de 5 points entre 2010 et 2013, et celle du Ministère de l'Industrie diminuait de 15 points entre 2013 et 2016.

**FIGURE 12 : EVOLUTION DE LA PART DES DEPENSES MILITAIRES, DE SECURITE INTERIEURE, DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DE L'EDUCATION DANS LE BUDGET DE L'ETAT DE 2010 A 2016**



Source : Ministère des finances

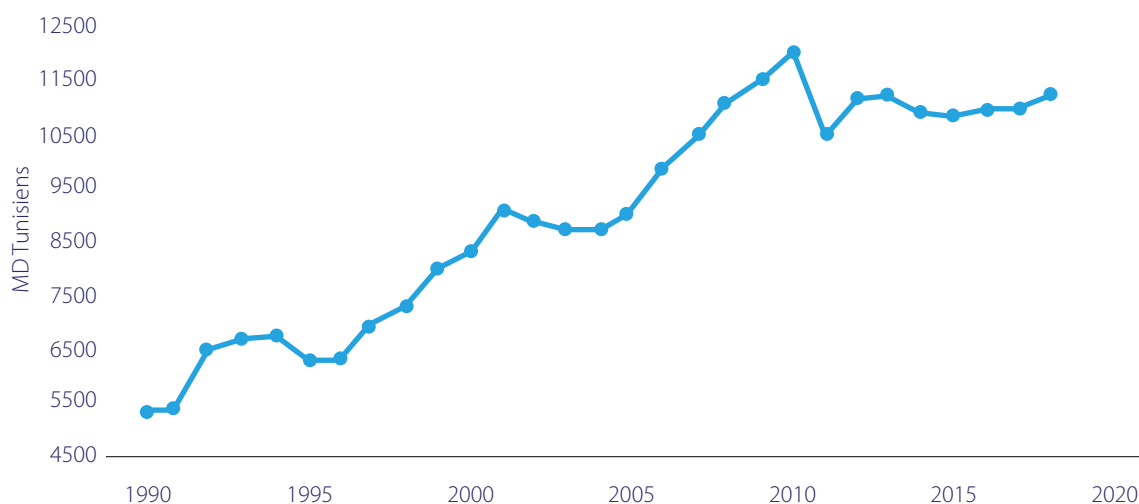


# EFFET D'ÉVICTION SUR L'INVESTISSEMENT

Cette section analyse l'effet d'éviction indirecte du financement du déficit budgétaire de l'Etat, dont la hausse est en partie due à l'augmentation des dépenses de sécurité (voir ci-dessus), sur l'investissement privé.

L'indicateur retenu pour cette section est la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), soit «l'agrégat qui mesure, en comptabilité nationale, l'investissement (acquisition de biens de production) en capital fixe des différents agents économiques résidents». L'année 2011 marque un point d'inflexion dans l'évolution de FBCF ; son taux de croissance annuel moyen était de +4% entre 1990 et 2010 contre seulement de +0,8% par an entre 2011 et 2018. **La FBCF a connu des baisses significatives dans la première période postrévolutionnaire (2010-2015) de -12,7% en 2011, -2,6% en 2014 et -0,4% en 2015.** Le rebond observé en 2012 (+6%) est un contrecoup de la chute brutale de 2011 qui ne s'est pas confirmé en 2013 (stagnation à +0,2%). De 2016 à 2018, la FBCF progresse à nouveau mais à un rythme moins soutenu que la progression moyenne en vigueur jusqu'en 2010 (+1,1% en 2016, +0,3% en 2017 et +2% en 2018).

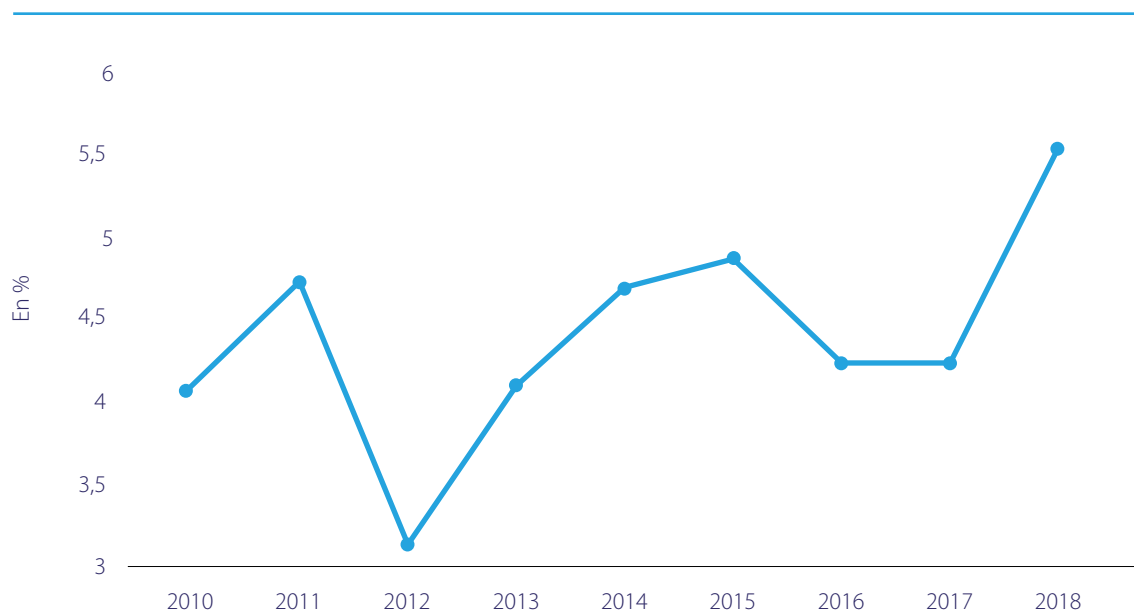
**FIGURE 13 : EVOLUTION DE LA FBCF DE 1990 A 2018 (EN DINARS TUNISIENS CONSTANTS DE 2005)**



Source : Institut National de la Statistique

Les baisses annuelles de la FBCF entre 2010 et 2015 sont cohérentes avec la hausse des taux d'intérêt débiteurs. Ces taux varient d'un établissement bancaire à un autre, mais le taux moyen mensuel du marché monétaire a augmenté de 20,15% sur cette période, avec un pic de +30% annuel entre 2012 et 2013 (graphique 14). Cet indicateur signifie que les entreprises privées doivent supporter un coût plus élevé pour financer leurs investissements.

**FIGURE 14 : TAUX MOYEN DU MARCHÉ MONÉTAIRE ENTRE JANVIER 2010 ET JANVIER 2018**



Source : Banque Centrale de Tunisie

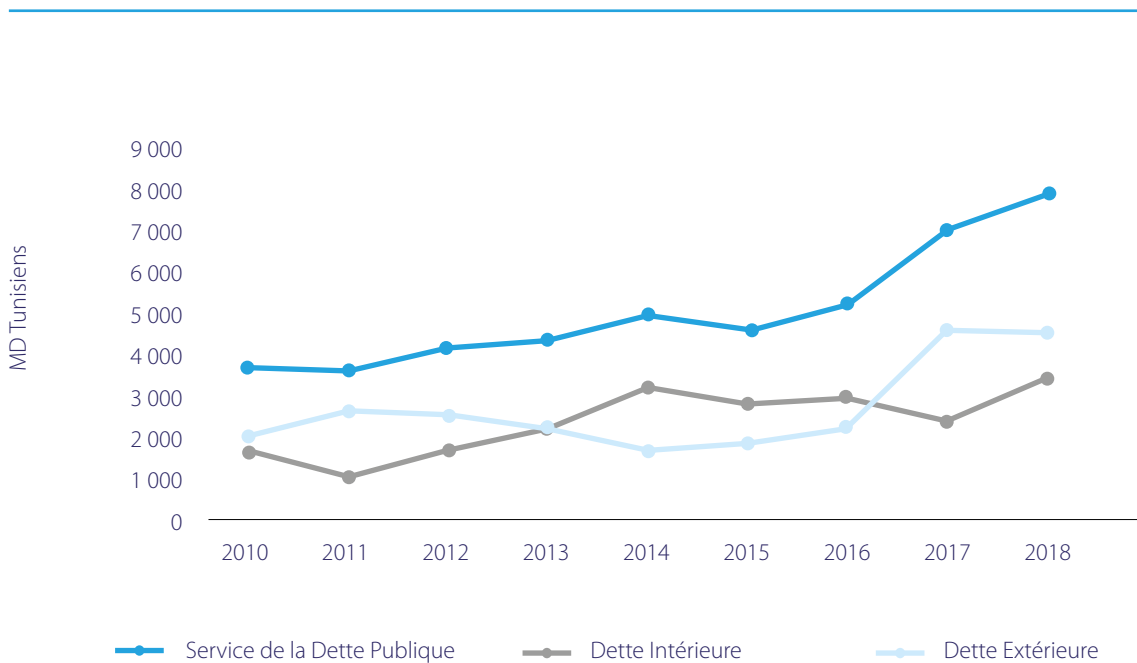
Au même titre que pour les évolutions du PIB par habitant.e et des dépenses de sécurité, cette contraction de l'investissement ne peut pas être imputée exclusivement à l'extrémisme violent et au terrorisme. L'instabilité sociale et politique chronique, les barrières administratives ou encore les perceptions de corruption ont en effet causé un climat d'incertitude, fragilisé la confiance et réduit la visibilité des investisseur-se-s, affectant donc les décisions d'investissement. Toutefois, l'impact de l'extrémisme violent sur l'investissement peut être évalué à travers l'effet d'éviction indirecte.

L'hypothèse de l'effet d'éviction indirecte soutient que, dans un contexte de contraction de l'épargne disponible brute, une hausse des besoins de financement interne de l'Etat a pour effet de pénaliser les entreprises privées qui doivent alors financer leurs investissements à un coût plus élevé. Comme développé précédemment, la hausse des besoins de financement de l'Etat coïncide avec une hausse des dépenses publiques, notamment dans le domaine de la sécurité (+89,3% entre 2010 et 2016 dont la part dans le budget de l'Etat a doublé de 2010 à 2016 (de 12% à 24%).

Cette hypothèse peut être vérifiée en analysant ses différentes variables explicatives, à savoir la hausse des besoins en financement interne de l'Etat et la contraction de l'épargne disponible brute.

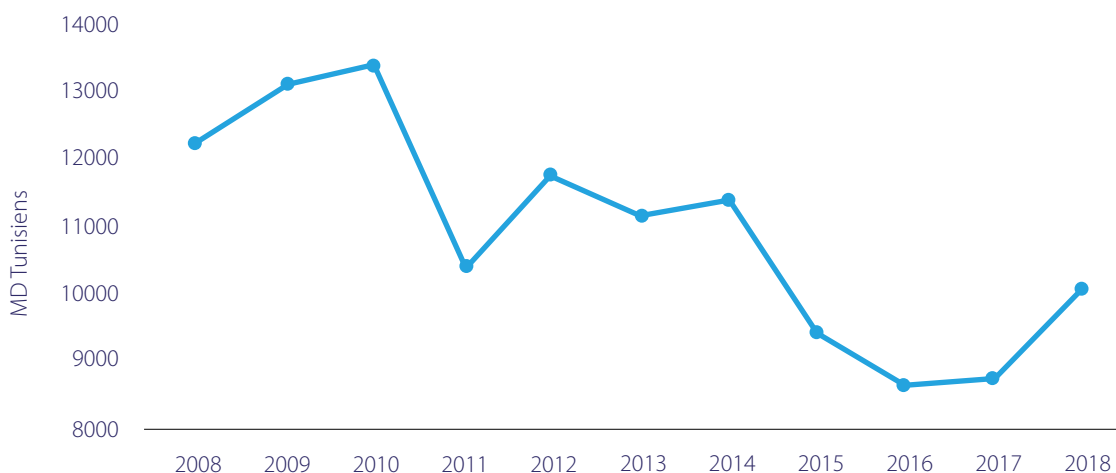
En effet, l'indicateur du service de la dette publique montre que l'Etat a progressivement privilégié le recours au financement intérieur pour faire face à ses besoins additionnels entre 2011 et 2014. La Tunisie avait alors des difficultés pour se financer via le canal extérieur dans un contexte d'instabilité politique et de gel des réformes après la Révolution. La dette intérieure a progressé de +218,45% sur cette période alors que la dette extérieure diminuait de -36,87%. La dette intérieure est d'ailleurs restée supérieure à la dette extérieure de 2014 à 2016.

**FIGURE 15 : EVOLUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE ET DE SA COMPOSITION DE 2010 A 2018**



Source : Ministère des Finances

Or, le stock d'épargne disponible n'a cessé de diminuer à partir de 2011. L'épargne brute s'élevait en effet à 13,3 milliards de dinars tunisiens en 2010 contre 10,4 milliards en 2011. 2012 a vu un réajustement (hausse à 11,7 milliards de dinars tunisiens) mais, de 2012 à 2016, l'épargne brute a diminué de 26,4% pour passer à 8,6 milliards de dinars tunisiens. L'épargne brute commence à nouveau à progresser en 2017 et 2018, coïncidant avec la priorité à un recours au financement extérieur de la part de l'Etat.

**FIGURE 16 : EVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE ENTRE 2008 ET 2018**

Source : Banque Centrale de Tunisie

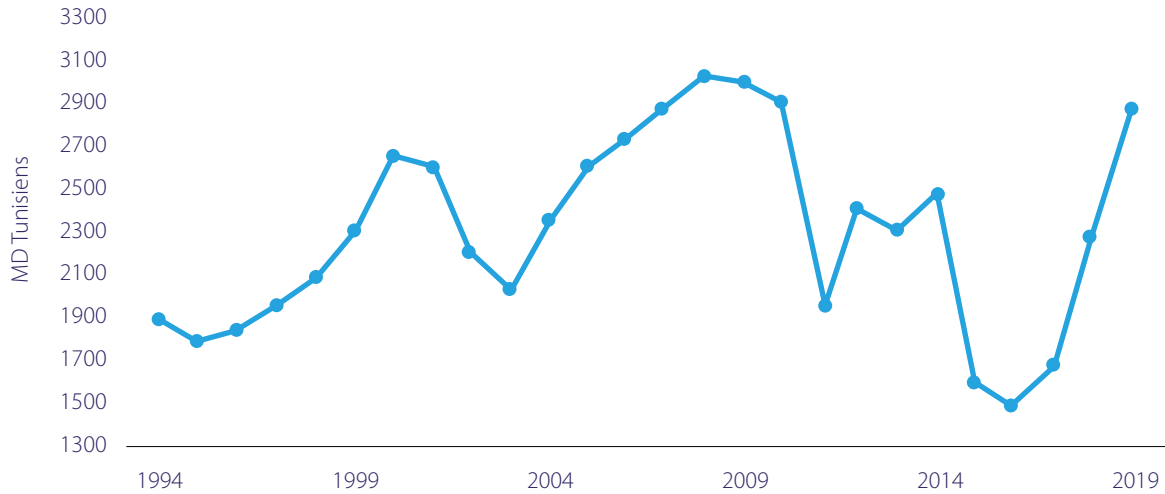
## CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Le tourisme est le secteur économique le plus exposé aux effets de l'extrémisme violent et du terrorisme. Non seulement les sites touristiques peuvent être la cible directe d'actes terroristes (attaques de la Ghriba en 2002, de Sousse et du Bardo en 2015), mais le secteur pâtit également d'une dégradation de l'image du pays à l'échelle globale en lien avec le risque d'insécurité.

La contribution des recettes touristiques au PIB national est évaluée selon une définition stricte de celles-ci (services d'hôtellerie et de restauration uniquement) dans le bilan financier annuel de l'État (3,9% du PIB national en 2018 selon la Banque Centrale de Tunisie). Toutefois, l'économie tunisienne est très dépendante de ce secteur sur lequel repose l'activité d'autres domaines (tels que le transport, le commerce de détail, etc.) dans les zones où les touristes viennent consommer. Le cabinet KPMG estimait ainsi, selon une mesure plus holistique, que le tourisme représentait, en 2018, 13,8% du PIB, occupant 11% de la population active et participant à la création de 389.000 emplois directs et indirects.

L'étude des coûts économiques du terrorisme sur le tourisme peut se faire à travers une lecture analytique de l'évolution des recettes touristiques.

**FIGURE 17 : EVOLUTION DES RECETTES TOURISTIQUES DE 1994 A 2019 (EN DINARS TUNISIENS CONSTANTS DE 2005)**



Source : Banque Centrale de Tunisie

Dès 2001-2002, les effets du terrorisme sur les recettes du tourisme en Tunisie se sont fait ressentir dans un contexte global de crise du secteur touristique liée à la détérioration de la situation économique et aux conséquences des événements du 11 septembre 2001. La Tunisie a connu une baisse brutale de ses recettes touristiques de 15,6% en 2002, coïncidant avec l'attentat de la Ghriba (site de pèlerinage juif sur l'île de Djerba, destination touristique) en avril de cette année (19 morts).

La diminution des recettes touristiques au début des années 2010 s'inscrit dans une tendance à la baisse déjà enclenchée par un contexte mondial de récession économique suite à la crise de 2008 (-1,1% en 2009 et -2,7% en 2010) accélérée par l'instabilité du contexte social et politique au lendemain de la Révolution (-33,5% en 2011).

Malgré une reprise relative des recettes touristiques en 2012 (+24,2%), la diffusion des violences sociales et politiques a eu un impact négatif sur l'image de la Tunisie auprès de la clientèle touristique. La médiatisation, à l'international, de trois événements successifs (attaque de l'ambassade américaine en septembre 2012, assassinats politiques de Chokri Belaid et Mohamed Brahmi en février et juillet 2013) peut ainsi expliquer la contraction des recettes touristiques en 2013 (-4%).

L'impact du terrorisme sur le tourisme est particulièrement perceptible en 2015 avec une diminution de 36,4% des recettes touristiques. Cette année, les deux attentats du Bardo (18 mars) et de Sousse (26 juin) ont ciblé la clientèle touristique avec un bilan humain cumulé de 64 morts et 78 blessés. Les effets de ces attaques ont continué de se faire ressentir en 2016 avec une diminution de 6% des recettes touristiques dans un contexte géopolitique régional d'instabilité croissante.

# Partie 3.

# **REPERCUSSIONS**

SUR LES ENTREPRISES  
PRIVEES TUNISIENNES

## PRINCIPAUX CONSTATS

L'environnement des affaires aurait été affecté par l'extrémisme violent à travers plusieurs effets :

- Un climat **d'incertitude** et de **méfiance** provoqué par la dégradation de la situation sécuritaire.
- L'engagement de **dépenses de sécurité** par les agents du secteur privé pour assurer la protection de leur activité économique et la conformité à la réglementation nationale.
- La dégradation de **l'image** de la Tunisie à l'international, dissuadant ainsi **les investissements directs étrangers** et impliquant une perte de **débouchés** pour les activités exportatrices.
- Des difficultés **d'approvisionnement** et une augmentation des coûts liés au **transport** de marchandises, notamment en lien avec l'insécurité des voies commerciales avec la Libye.
- Une **pénurie aggravée de main-d'œuvre qualifiée** dans les régions les plus touchées par l'insécurité liée à l'extrémisme violent et où les employé-es vont chercher ailleurs des conditions de travail plus sûres.
- Des pressions exercées par les groupes extrémistes violents sur les **travailleuses féminines qualifiées**.
- Une **confiance fragile dans l'Etat** pour sa gestion de la menace sécuritaire et ses efforts de prévention, qui peut être défaite sous le coup de potentiels actes terroristes majeurs.
- Des **effets contreproductifs des mesures sécuritaires**, notamment sur les moyens de subsistance des exploitant-es agricoles dans les zones militarisées et/ou sur les commerçants à la frontière libyenne.



Le modèle de paix positive développé par l'Institute for Economics and Peace identifie « les attitudes, les institutions et les structures qui créent et soutiennent durablement les conditions nécessaires à la paix dans une société ». Ces mêmes conditions seraient responsables aussi pour d'autres résultats désirables pour une société, tels qu'une économie florissante et la résilience aux chocs. La paix positive se mesure à travers huit facteurs :

- Institutions gouvernementales efficaces.
- Qualité de l'environnement des affaires.
- Distribution équitable des ressources.
- Reconnaissance des droits humains et libertés fondamentales.
- Qualité des relations avec les pays voisins.
- Libre circulation de l'information.
- Niveau élevé de capital humain.
- Bas niveau de corruption.

Le modèle de paix positive est utile pour comprendre l'interdépendance entre paix et développement économique, la paix étant un prérequis pour un développement économique durable et les conditions favorables à l'entrepreneuriat étant aussi à la base d'une société stable et pacifique. Cette perspective permet de mieux conjuguer les priorités de sécurité et développement dans un contexte de crise économique profonde à laquelle fait face la Tunisie aujourd'hui et de réfléchir aussi au rôle que le secteur privé peut jouer pour maximiser à la fois l'amélioration de la sécurité et la promotion du développement.

Ce modèle définit l'environnement des affaires comme 'la vigueur de la situation économique et des institutions formelles qui participent au bon déroulement des opérations du secteur privé'. Selon les mesures de ce modèle, en 2018, l'affaiblissement **du climat des affaires est le deuxième facteur qui participe le plus à la détérioration d'un environnement de paix** en Tunisie (derrière le niveau de corruption).

La dernière enquête annuelle (2016) sur le climat des affaires de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) classe la situation sécuritaire au second rang des dimensions qui participent à la dégradation de l'environnement des affaires.

Une démarche qualitative (43 entretiens semi-directifs) a été suivie dans la présente recherche pour évaluer les perceptions des agents du secteur privé vis-à-vis de l'impact de l'extrémisme violent sur l'environnement des affaires, mais également pour recueillir leurs perceptions vis-à-vis de la réponse de l'Etat à ce phénomène. Cet échantillon n'a pas de valeur représentative et constitue une démarche qualitative qui pourrait être approfondie par des outils quantitatifs.

Les sources pour cette section sont de deux natures. D'une part, 13 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de représentant-e-s du secteur privé et/ou de réseaux d'entreprises au niveau national opérant dans les domaines des services bancaires, du tourisme, de l'industrie manufacturière ou encore de l'agriculture. D'autre part, 30 entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) du Gouvernorat de Médenine opérant dans les domaines de l'agriculture, des services, de la petite industrie et du tourisme. Le choix du Gouvernorat de Médenine se justifie du fait de la stratégie territoriale du PNUD Tunisie, commanditaire de cette étude à travers le projet TARABOT.

## EXTRÉMISME VIOLENT ET ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

---

Les agents du secteur privé semblent mesurer l'impact de l'extrémisme violent sur le climat des affaires à travers les effets suivants :

- Le premier facteur de l'environnement des affaires qui est intuitivement signalé comme sujet aux effets de l'extrémisme violent est celui de la **situation sécuritaire**. Les événements terroristes de 2015 et 2016 auraient eu des répercussions sur les choix et décisions des agents économiques en alimentant un climat d'incertitude et de méfiance qui n'est pas propice aux investissements ou aux embauches par exemples (aversion au risque). Le secteur de la construction immobilière serait particulièrement sensible à la situation sécuritaire, avec l'abandon de projets dans les régions les plus affectées par les violences à caractère d'extrémisme violent.
- Les agents économiques auraient ressenti un coût direct lié à l'extrémisme violent à travers les **dépenses de protection face à la menace sécuritaire**. Celles-ci sont liées à la mise en conformité avec une réglementation nationale stricte concernant la sécurité des établissements recevant du public, entraînant des dépenses liées à l'acquisition de matériel (détecteurs de métaux et caméras par exemples) ainsi qu'à l'embauche et la formation du personnel de sécurité et/ou de gardiennage. Le secteur hôtelier est particulièrement concerné par ces dépenses de sécurité, mais d'autres établissements ouverts au public sont également affectés (ex : centres commerciaux). De plus, les établissements bancaires ont dû se conformer à la réglementation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à travers la création d'unités dédiées à ce volet (acquisition de logiciels informatiques et embauches). Ces coûts ont des répercussions sur les projets d'investissement des entreprises privées avec une priorisation des dépenses liées à la mise en conformité avec la réglementation nationale au détriment de projets stratégiques de rentabilité.

- Les entreprises privées qui développent des **activités exportatrices** (industries manufacturières du textile par exemple) noteraient un impact lourd des actes de terrorisme et d'extrémisme violent sur l'image de la Tunisie à l'international. La médiatisation des violences politiques (2012-2013) et des actes terroristes du Bardo et de Sousse se serait ainsi traduite par une perte de débouchés à l'international. Ce contexte aurait augmenté les perceptions du risque de la part de partenaires commerciaux et les aurait encouragés à privilégier l'attribution de contrats avec d'autres entreprises concurrentes du Maroc ou d'Europe de l'Est par exemples.
- Les **Investissements Directs Etrangers** (IDE) seraient aussi sensibles à la dégradation de l'image du pays suite aux événements à nature terroriste ou d'extrémisme violent. Les agents économiques mesurent qu'il est difficile d'isoler l'impact direct de l'extrémisme violent sur les IDE compte tenu d'autres déterminants majeurs tels que l'instabilité sociale et politique consécutive à la Révolution. Néanmoins, ils/elles partagent une perception commune que les violences sociétales de 2011-2013 et l'insécurité de la période 2015-2016 ont lourdement pesé dans la hausse du risque perçu par les investisseurs, dissuadant ainsi les IDE au détriment d'autres pays faisant état d'une situation plus stable comme, par exemple, le Maroc.
- De même, la dégradation de l'image du pays à l'international a été très sensible pour le secteur du **tourisme** (voir analyses empiriques dans section 2). Les décisions de restrictions de voyages de la part, entre autres, des pays européens (notamment le Royaume-Uni) ont eu pour effet un changement de clientèle pour l'industrie touristique. Les activités connexes au tourisme ont été touchées par effet de propagation, comme par exemple les entrepreneur-se-s dans l'artisanat, dans l'évènementiel et le spectacle, ou encore dans les loisirs. Les établissements bancaires possédant des portefeuilles de crédit avec une surreprésentation d'entreprises privées travaillant dans le tourisme auraient également fait face à des défauts de solvabilité.
- Le contrecoup immédiat de la situation sécuritaire volatile en 2015 et 2016 aurait également été perçu à travers des difficultés **d'approvisionnement** impliquant une augmentation des coûts liés au transport et stockage de marchandises, notamment dans les domaines du négoce international, de l'agriculture et du tourisme. C'est également le cas pour les entreprises privées qui exportent leurs marchandises vers la Libye et/ou s'approvisionnent à travers ce marché. Outre la volatilité du conflit libyen qui implique une insécurité croissante des routes de commerce et donc des coûts additionnels pour assurer la sécurité du transport de ce côté de la frontière, la sécurisation de la gouvernance de la frontière côté tunisien impliquerait, entre autres, des fermetures sporadiques des postes-frontières obligeant les agents du négoce international à trouver des nouveaux canaux de transit.
- Les consultations auprès d'agents du secteur privé au Gouvernorat de Médenine mettent en avant l'impact de l'extrémisme violent sur la **main d'œuvre** dans cette région frontalière. L'attaque insurrectionnelle du 7 mars 2016 à Ben Guerdane aurait été un tournant pour les entreprises privées locales. Le sentiment d'insécurité aurait en effet motivé des projets migratoires internes et/ou internationaux. C'est particulièrement le cas dans le secteur de l'agriculture avec le départ d'ouvrier-e-s agricoles vers les régions jugées plus sûres du Sahel et du Cap Bon. De même,

le ralentissement brutal de l'activité touristique en 2015-2016 aurait provoqué le départ des employé-e-s de l'hôtellerie (Djerba, Zarzis) vers d'autres régions relativement moins touchées (ex : Hammamet), provoquant une pénurie soudaine de main d'œuvre qualifiée. La pénurie de main d'œuvre qualifiée est une contrainte qui touchait déjà ces domaines d'activité avant 2016 et qui a été aggravée par le facteur sécuritaire.

- Certains témoignages d'entrepreneur-e-s à Médenine alerteraient également sur l'impact de l'extrémisme violent sur le **travail féminin** dans la période de 2011 à 2013. En effet, des entreprises privées employant majoritairement une main d'œuvre féminine rapportent avoir subi des pressions et tentatives d'intimidation par des groupes extrémistes violents qui menaçaient de possibles représailles si leurs employées ne renonçaient pas à cette activité économique pour se dédier uniquement aux tâches domestiques au sein du ménage. C'est notamment le cas d'entreprises privées de la petite industrie manufacturière ou de l'artisanat qui emploient majoritairement des ouvrières qualifiées. Celles-ci partageaient leurs craintes de perdre, à cette période, une main d'œuvre spécialisée dont le remplacement par de nouveaux employés masculins ayant reçu une formation adéquate aurait été difficile.

Toutefois, les agents économiques relativisent les répercussions de l'extrémisme violent sur l'environnement des affaires à travers un **impact situationnel**. Ces conséquences sont en effet perçues comme étant **ponctuelles** et se manifestant par à-coups, à la suite d'actes terroristes majeurs par exemple, avant de s'estomper progressivement. L'impact est également **variable selon les localités** affectées par l'extrémisme violent. A ce titre, les agents économiques au Gouvernorat de Médenine semblent témoigner d'un impact plus durable et à plusieurs niveaux qui se croisent, avec (i) la baisse de l'activité touristique (Djerba et Zarzis) consécutive aux actes terroristes de 2015 et 2016, (ii) l'insécurité chronique de la frontière avec la Libye et la volatilité des routes commerciales, et (iii) l'impact du sentiment d'insécurité lié à l'attaque insurrectionnelle de Ben Guerdane (2016).

De plus, l'extrémisme violent serait perçu comme une variable dont le poids causal sur le climat des affaires est primordial, mais qui est moins ressenti aujourd'hui que d'autres facteurs majeurs liés, d'une part, à la **crise sanitaire** et, d'autre part, à **l'instabilité gouvernementale**. En effet, le climat politique et social, le cadre réglementaire, les procédures administratives, l'accès au financement bancaire, le niveau de corruption ou encore la situation globale du marché sont des sources d'inquiétude plus immédiates pour les agents économiques en ce qui concerne la dégradation de l'environnement des affaires. Il s'agit de perceptions à situer dans une conjoncture spécifique avec, entre autres, la diminution de la menace sécuritaire. Mais, si la tendance venait à s'inverser avec la résurgence d'actes de terrorisme et d'extrémisme violent, leur poids causal sur l'environnement des affaires viendrait probablement à se confirmer.

# PERCEPTIONS DE LA RÉPONSE DE L'ÉTAT TUNISIEN FACE À L'EXTRÉMISME VIOLENT

---

L'analyse croisée entre, d'une part, les résultats de la partie 2 (hausse des dépenses publiques de sécurité et leur effet d'éviction sur l'investissement privé) ainsi que les effets perçus sur le climat des affaires et, d'autre part, la perception des agents du secteur privé vis-à-vis de l'intervention de l'Etat dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent révèle une contradiction. Ces derniers limiteraient en effet leur appréciation de la réponse de l'Etat face à l'extrémisme violent principalement en termes d'efficacité des mesures sécuritaires visant à limiter ou dissuader les actes de violence. La majorité des entrepreneurs ne semble pas avoir considéré l'impact des dépenses sécuritaires sur les investissements productifs et le climat des affaires. Aussi, la réponse de l'Etat au long terme, en termes de programmes de prévention, ne serait que secondaire dans les attentes du secteur privé.

Il semblerait ainsi que les agents du secteur privé aient une perception positive des efforts de l'Etat dans la lutte contre le terrorisme. En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics pour améliorer la sécurité des lieux touristiques et des sites de production stratégiques, pour renforcer les capacités de renseignement, pour sécuriser la région frontalière avec la Libye ou encore pour contrôler les sources de financement du terrorisme auraient un impact positif sur la perception des risques liés à la sécurité. L'amélioration du contexte sécuritaire depuis 2016 avec la diminution du nombre d'actes terroristes et d'extrémisme violent aurait ainsi contribué à établir la **confiance dans la gestion par l'Etat de la menace sécuritaire**.

Toutefois, les agents du secteur privé émettraient des réserves quant à l'efficacité, au moyen terme, du cadre stratégique et judiciaire de la lutte antiterroriste. De manière spécifique et à titre d'exemple, la gestion du retour des ancien-ne-s volontaires au sein des groupes extrémistes violents en Libye, Irak et Syrie est une source de préoccupation majeure. En l'absence de programmes de réinsertion dans la société, le risque que de nouveaux réseaux extrémistes violents se structurent autour de ces personnes expérimentées nourrit les inquiétudes des agents économiques quant à l'évolution future du contexte sécuritaire. **La confiance dans l'Etat pour gérer la menace sécuritaire est donc fragile** et peut être défaite sous le coup de potentiels nouveaux actes terroristes.

De plus, les mesures sécuritaires participant à la lutte antiterroriste n'affectent pas tous les agents économiques de manière égale. Elles auraient le potentiel d'avoir des effets contre-productifs sur l'activité économique de certains secteurs. C'est le cas, par exemple, de l'agriculture dans les

régions militarisées (zones montagneuses à la frontière algérienne, zone tampon à la frontière libyenne) avec les restrictions d'accès aux zones de pâturage et de récolte. De même, les décisions successives de fermer les postes frontières au Sud du pays sont une entrave au transport de marchandises importées et/ou exportées à travers la Libye. Les agents économiques opérant dans le négoce international relèvent également l'augmentation des obstacles aux échanges commerciaux qui résulteraient du renforcement des contrôles de sécurité aux frontières. Ces expériences faites par les agents économiques dans les domaines du transport de marchandise et de l'agriculture invitent à revoir le **juste équilibre entre les nécessaires mesures de sécurité et leurs conséquences sur ces secteurs d'activité.**

Les efforts des pouvoirs publics en matière de prévention ne bénéficient pas du même niveau de confiance accordé par les agents du secteur privé à l'Etat pour sa gestion de la menace sécuritaire.

**Les perceptions vis-à-vis de l'efficacité des mesures préventives sont en effet mitigées.**

Bien que les agents du secteur privé partagent leur satisfaction à propos du cadre stratégique renforcé depuis 2015 (adoption de la SNLCET par exemple) et qu'ils soulignent les effets positifs du partenariat entre pouvoirs publics et société civile sur les enjeux de prévention de l'extrémisme violent, ils soulignent des efforts insuffisants dans la conduite de réformes structurelles et dans la mise en œuvre de programmes sur, par exemples, l'inclusion des jeunes, l'éducation, la régulation des réseaux sociaux ou encore sur le discours religieux.

Ces inquiétudes vis-à-vis de l'évolution future de la situation sécuritaire et le désappointement à l'encontre des mesures préventives peuvent être situées dans un discours plus large de lassitude vis-à-vis du contexte politique et social. **En plus d'être perçue comme deux entraves majeures au climat des affaires (voir ci-dessus), les agents du secteur privé constateraient également que l'instabilité politique et sociale, aggravée par la crise sanitaire, est un obstacle majeur à la prévention et lutte contre l'extrémisme violent.** A titre d'exemples, l'instabilité gouvernementale est particulièrement citée à propos des projets de réforme jugés nécessaires dans une perspective de prévention de l'extrémisme violent (ex : réformes du secteur éducatif, du code pénal, du secteur de la sécurité, etc.) alors que les lourdeurs des procédures judiciaires sont perçues comme une explication possible de l'inefficacité de la justice antiterroriste.

**4.**

**CONCLUSION**

En 2019, l'impact économique du terrorisme en Tunisie était évalué à 26,39 millions de dollars, contre 287 millions de dollars en 2015. Le pays se classe au 49ème rang mondial en termes d'impact du terrorisme en 2019, et au 7ème rang régional pour le continent africain sur la période 2007-2016.

Au-delà des coûts économiques quantifiables en termes de pertes de vie humaine et de destructions (modèle de mesure par coût unitaire de l'Institute for Economics and Peace), la violence extrémiste a eu un impact direct sur le tourisme. **En 2015, la Tunisie a enregistré une baisse de 35,6% de ses recettes touristiques.** Celles-ci ont également diminué de 15,6% en 2002 et de 4% en 2013.

L'extrémisme violent aurait eu aussi des répercussions plus profondes sur l'économie tunisienne qui sont moins évidentes mais avec un impact de long terme sur le climat des affaires et sur le tissu économique du pays.

En premier lieu, cette étude met en évidence les coûts indirects provenant des mesures sécuritaires adoptées par l'Etat tunisien pour lutter contre le terrorisme. Ces mesures semblent avoir le soutien et la confiance de la part des agents du secteur privé pour qui la détérioration de la situation sécuritaire arrivait, en 2016, au second rang des dimensions qui participent à la dégradation du climat des affaires. Pourtant, au moyen-terme, l'augmentation des dépenses publiques de sécurité affaiblirait les investissements productifs de l'Etat et participerait à augmenter les coûts de l'investissement privé. De même, les entreprises privées doivent réaliser des investissements non-productifs pour renforcer leur sécurité et s'aligner à la réglementation nationale. Dans les situations les plus extrêmes, les mesures sécuritaires de lutte contre le terrorisme ont même le potentiel d'entraver l'activité économique (ex : régions militarisées).

Dans un contexte de superposition des crises, les politiques sécuritaires apparaissent moins prioritaires. Alors que la crise sanitaire liée au COVID-19 a comme répercussions une économie nationale exsangue et une situation sociale alarmante, l'attention des acteurs économiques bascule vers le besoin du pays en matière de stabilité politique et de réformes ainsi que la nécessité urgente d'un plan de relance économique qui demandera des investissements productifs sans précédents.

La présente étude soutient l'hypothèse que le financement des dépenses de sécurité s'est fait au détriment d'autres secteurs productifs ou participant à l'amélioration du capital humain (ex : industrie, éducation) et préconise **une réponse de l'Etat à l'extrémisme violent qui soit plus équilibrée entre impératifs sécuritaires et enjeux de développement.** Ce type d'approche bénéficierait à l'environnement des affaires, une priorité urgente dans le court terme, et contribuerait aussi à renforcer la résilience face aux potentiels chocs futurs liés à l'extrémisme violent ou à d'autres sources d'instabilité. Ces capacités de résilience pourraient être recherchées au-delà des mesures de protection déjà appliquées pour sécuriser l'activité économique face aux actes de terrorisme et d'extrémisme violent dans une perspective plus structurelle de prévention.

Dans un contexte de profonde fragilité économique et face à une demande pressante pour des réformes radicales, les institutions publiques et les partenaires sociaux feront face à des défis graves à la cohésion et la paix sociales. Les éléments plus dynamiques de l'entrepreneuriat tunisien seront appelés à jouer un rôle de responsabilité et leadership.



Dans une perspective de prévention de l'extrémisme violent, ce serait question de mieux conjuguer les priorités de développement et de sécurité, dans le court et dans le long terme. En termes de dépenses publiques, une meilleure **priorisation des politiques de développement favoriserait les investissements productifs en opérant un rééquilibrage des dépenses de sécurité** vers d'autres domaines. Toutefois, de telles politiques d'investissement allant dans le sens d'une modernisation de l'économie ont des coûts sociaux et risquent d'alimenter les conflits entre partenaires sociaux et pouvoirs publics.

L'amélioration durable du climat des affaires et des investissements productifs concourant à la modernisation de l'économie peut participer indirectement à adresser les **facteurs socio-économiques de l'extrémisme violent** dans le moyen terme. Cette hypothèse est soumise à la condition de déboucher sur un modèle de développement inclusif qui priorise les solutions contre la marginalisation socio-économique des jeunes et la lutte contre les discriminations socio-régionales.

La **confiance dans les efforts de l'Etat** est un prérequis nécessaire à la participation responsable du secteur privé, y-compris en appui à des mesures de lutte anti-terroriste et de prévention de l'extrémisme violent. Cette confiance est aujourd'hui fragile et des signaux forts sont attendus sur des projets de réformes structurelles, notamment dans le secteur de la sécurité et du système judiciaire, mais également au niveau politique en assurant une meilleure stabilité gouvernementale.

A une échelle territoriale, au niveau des régions frontalières, une meilleure collaboration avec les populations, la société civile et les entreprises privées aurait un potentiel mutuellement bénéfique pour les efforts locaux de sécurité et l'activité économique. Par exemple, **une démarche de gouvernance partagée de la sécurité** serait bénéfique à la fois pour le renforcement de la confiance dans les mesures sécuritaires (zones militarisées, fermetures sporadiques des frontières), mais aussi pour prévenir leurs effets néfastes sur l'activité économique des commerçants, éleveurs et agriculteurs dans ces régions.

5.

RÉFÉRENCES

## PUBLICATIONS

IEP, Global Terrorism Index 2020 : measuring the impact of terrorism, Sydney, 2020:  
<http://visionofhumanity.org/ressources> (consulté le 29 avril 2021).

IEP, Positive peace report 2020 : analysing the factors that sustain peace, Sydney, 2020:  
<http://visionofhumanity.org/ressources> (consulté le 29 avril 2021).

ITCEQ, Climat des affaires et compétitivité des entreprises : résultats de l'enquête 2016, 2018 :  
<http://www.itceq.tn/files/climat-des-affaires-competitivite/enquete2016-climat-des-affaires-competitivite.pdf> (consulté le 29 avril 2021).

Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Rapport du Secrétaire Général, Assemblée Générale des Nations Unies, soixante-dixième session (A/70/674), 2015 :  
<http://undocs.org/fr/A/70/674> (consulté 29 avril 2021).

Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, République tunisienne, 2016 :  
<http://www.cnlct.tn/wp-content/uploads/2018/11/strat%C3%A9gie-nationale-2016-FINALE-2-8-sept-2016-pdf.pdf> (consulté le 29 avril 2021).

UNDP, Measuring the economic impact of violent extremism leading to terrorism in Africa, 2019 :  
<https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/measuring-the-economic-impact-of-violent-extremism-leading-to-te.html> (consulté le 29 avril 2021).

Walter Enders and Todd Sandler, The political economy of terrorism. Chapter 9: the economic impact of transnational terrorism, Cambridge University Press, 2005, pp. 203-223.

## DONNÉES STATISTIQUES

Banque Centrale de Tunisie : épargne nationale brute (consulté le 29 avril 2021) :  
[https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/tableau\\_n.jsp?params=PL150010,PL150020,PL150030,PL150040](https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/tableau_n.jsp?params=PL150010,PL150020,PL150030,PL150040)

Banque Centrale de Tunisie : recettes touristiques (consulté le 29 avril 2021) : [https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/tableau\\_n.jsp?params=PL150010,PL150020,PL150030,PL150040](https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/tableau_n.jsp?params=PL150010,PL150020,PL150030,PL150040)

Banque Centrale de Tunisie : taux moyen du marché monétaire (consulté le 29 avril 2021) :  
[https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/tableau\\_statistique\\_a.jsp?params=PL203105](https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/tableau_statistique_a.jsp?params=PL203105)

Banque Mondiale : PIB par habitant-e en Tunisie (consulté le 29 avril 2021) :  
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?locations=TN>.

Global Terrorism Database (consulté le 29 avril 2021) :

<https://www.start.umd.edu/gtd/search/Results.aspx?search=Tunisia&sa.x=0&sa.y=0> .

INS : Formation Brute du Capital Fixe (consulté le 29 avril 2021) :

<http://www.ins.tn/fr/themes/compte-de-la-nation#sub-3699>

Ministère des finances : déficit budgétaire (consulté le 29 avril 2021) :

<http://www.finances.gov.tn/fr/les-indicateurs/synthese-des-resultats-des-finances-publiques-budget-de-letat>

Ministère des finances : service de la dette publique (consulté le 29 avril 2021) :

<http://www.finances.gov.tn/fr/les-indicateurs/depenses#?>

Portail Mizianatouna du Ministère des Finances de la Tunisie (consulté le 29 avril 2021) :

[http://www.mizaniatouna.gov.tn/tunisia/template\\_fr/ou\\_va\\_l\\_argent.php](http://www.mizaniatouna.gov.tn/tunisia/template_fr/ou_va_l_argent.php)





Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Copyright © Programme des Nations Unies pour le développement en Tunisie 2021.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans permission.

Le PNUD n'assume pas la responsabilité des opinions exprimées dans ce texte. Celles-ci ne reflètent pas nécessairement les opinions des Nations Unies, y-compris le PNUD, ni des Etats Membres.



L'**Institut pour l'Economie et la Paix** est un think tank à but non lucratif, indépendant et non partisan promouvant la paix en tant que mesure positive, réalisable et tangible du bien-être humain et du progrès.

L'IEP développe des indices globaux et nationaux par le biais d'outils permettant d'analyser la paix et de quantifier sa valeur économique. L'IEP est principalement connu pour ses publications annuelles : *Global Peace Index*, *Global Terrorism Index*, *Ecological Threat Register*, *Economic Value of Peace* et le *Positive Peace Report*. Pour plus d'informations concernant nos rapports, merci de consulter notre [site](#).





**Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie**

Rue du Lac Windermere, Immeuble le Prestige Business Center,

Tour A, Les Berges du Lac 1053, Tunis, Tunisie

Tél. : +216 36 011 680

[tn.undp.org](http://tn.undp.org)